SEOLIS
SAEML à Directoire et conseil de Surveillance
Au capital social de 72 116 000 €
Dont le siège social est sis 336 avenue de Paris – 79000 NIORT
RCS Niort 492 041 066

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE en date du 24 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq

Le vingt-quatre juin, à 09 heures 15

Les actionnaires de SEOLIS (ci-après la « Société »), se sont réunis en assemblée générale au siège de la société, sur convocation du Directoire.

Il a été établi une feuille de présence à laquelle sont annexés les pouvoirs, qui a été émargée, à leur entrée en séance, par chacun des membres de l'Assemblée, tant en leur nom qu'en leur qualité de mandataire.

L'Assemblée désigne, pour présider l'assemblée, M. MOTARD, président du Conseil de surveillance (« le Président »)

M. MOTARD ayant également la qualité de représentant du SIEDS, actionnaire majoritaire, il ne peut être désigné scrutateur de l'assemblée. Seul 3D Energies étant présent parmi les actionnaires minoritaires, son représentant es qualités, Monsieur COUE, présent et acceptant, est appelé aux fonctions de scrutateur unique.

Le Bureau désigne alors Mme LANGLET aux fonctions de secrétaire de séance.

Le Président constate que la Société GROUPE Y Audit, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, régulièrement convoquée, est présente et représentée par M. FROIDURE.

Il constate également que SOLAES, représentée par M. BROSSEAU, Commissaire aux comptes suppléant, régulièrement convoqué, est présente.

Le Président constate, d'après la feuille de présence certifiée exacte par les membres du Bureau, que les actionnaires présents ou représentés possèdent 7 211 599 des 7 211 600 actions composant le capital social, et que par conséquent, le quorum est suffisant à la tenue de l'Assemblée Ordinaire.

L'Assemblée réunie ce jour est régulièrement constituée et peut valablement délibérer. Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. *Rapport de gestion du Directoire à l'Assemblée Générale, incluant le rapport de gestion du groupe;*
2. *Rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, incluant les observations du Conseil sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024, et Observations du Comité Social Économique ;*

3. *Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024;*
4. *Rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-86 et L.225-88 du Code de Commerce ;*
5. *Approbation du rapport de gestion du Directoire, incluant le rapport de gestion du groupe ;*
6. *Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus ;*
7. *Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;*
8. *Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024;*
9. *Approbation des conventions visées aux articles L.225-86 et L.225-88 du Code de commerce ;*
10. *Prise d'acte de la démission d'un commissaire aux comptes et de son remplacement par son suppléant ;*
11. *Pouvoirs aux fins de formalités.*

Le Président met à la disposition des actionnaires les documents suivants :
- Les statuts de la société ;
- La copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- La copie de la lettre de convocation adressée aux commissaires aux comptes;
- La liste des membres du conseil de surveillance et du directoire de la société ;
- La liste des actionnaires;
- La feuille de présence et les procurations données par les actionnaires représentés ;
- Le rapport de gestion du directoire, intégrant le rapport sur la gestion du groupe ;
- Le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise ;
- Les rapports des commissaires aux comptes ;
- La copie des comptes sociaux, et des comptes consolidés, de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Les observations du comité social et économique;
- Les projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements qui, en application des dispositions légales ou réglementaires, doivent être tenus à la disposition des actionnaires au siège de la Société ou qui doivent leur être adressés l'ont été conformément à ces dispositions.

L'assemblée générale lui donne acte de cette déclaration.

Le Président propose, afin de consacrer l'essentiel du temps aux débats, de ne pas procéder à la lecture intégrale des rapports déposés sur le bureau et mis à la disposition des actionnaires. L'assemblée générale donne son accord pour qu'il ne soit pas procédé à la lecture intégrale desdits rapports.

Sur invitation du Président, le Directeur Général synthétise ensuite à l'assemblée générale le rapport de gestion du directoire relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024, le rapport sur le Gouvernement d'entreprise et les observations du Comité social et économique.

Le Président invite les commissaires aux comptes à présenter leur rapport général et spécial relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024. Les Commissaires aux comptes effectuent une présentation de leurs rapports.

Une discussion s'instaure entre les actionnaires. Puis, après les différents échanges de vues et personne ne prenant plus la parole, le président met aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour, dans les conditions de quorum et de majorité prévues par la loi.

PREMIERE DELIBERATION - APPROBATION DU RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE, INCLUANT LE RAPPORT DE GESTION DU GROUPE SEOLIS

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires,

Vu les documents qui lui ont été présentés

Approuve le rapport du Directoire sur la situation et l'activité de la société, incluant la situation et l'activité du groupe, pendant l'exercice clos le 31 décembre 2024 et toutes les opérations qui y sont mentionnées.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME DELIBERATION - APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024 ET QUITUS

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires,

Vu le rapport de gestion du Directoire,

Vu le rapport général des Commissaires aux Comptes,

Vu le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, incluant ses observations sur les comptes, le rapport de gestion et les projets de résolutions,

Vu les observations du Comité social économique afférentes,

Approuve les comptes de l'exercice écoulé, comprenant le bilan, le compte de résultat et les annexes tels qu'ils ont été présentés, ainsi que la gestion de la Société telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et desdits rapports.

Prend acte de ce que les dépenses non déductibles du résultat fiscal telles que définies par l'article 39-4 du Code Général des Impôts, pris ensemble l'article 223 quater du dit code sont d'un montant de 14 249 €

En conséquence, *donne quitus* entier et sans réserve au Directoire de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

TROISIEME DELIBERATION - APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires,

Vu le rapport de gestion consolidé du Directoire,

Vu le rapport général des Commissaires aux Comptes,

Vu le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, incluant ses observations sur les comptes, le rapport de gestion et les projets de résolutions,

Vu les observations du Comité social économique afférentes,

Approuve les comptes consolidés de l'exercice écoulé, comprenant le bilan, le compte de résultat et les annexes tels qu'ils ont été présentés, ainsi que la gestion de la Société telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et desdits rapports.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME DELIBERATION - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires,

Vu le rapport de gestion et les comptes qu'elle vient d'approuver,

Vu le rapport général des Commissaires aux Comptes,

Vu la proposition d'affectation des résultats qui lui a été présentée,

Décide, conformément aux dispositions de l'article L.232-10 du Code de commerce, *d'affecter* 5 % du résultat soit la somme de 447 886€ à la réserve légale, laquelle passe de 4 232 051 € à 4 679 937€
Décide d'affecter le solde en totalité au poste « Autres Réserves », lequel passe de 56 553 866 € à 65 063 698€

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des exercices précédents.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME DELIBERATION – APPROBATION DES CONVENTIONS REGLEMENTEES VISEES AUX ARTICLES L.225-86 ET L.225-88 DU CODE DE COMMERCE

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires,

Vu le rapport sur le gouvernement d'entreprise

Vu le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées par aux articles L. 225-86 et L. 225-88 du Code de Commerce,

Prend acte des conclusions de ce rapport,

Prend acte de ce qu'aucune convention n'y est visée.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

SIXIEME DELIBERATION –PRISE D'ACTE DE LA DEMISSION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES ET DE SON REMPLACEMENT PAR SON SUPPLEANT

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir entendu le rapport de gestion du Directoire,

Etant préalablement rappelé que l'assemblée générale statuant le 26 juin 2020 a renouvelé le mandat de M. Damien VERLET et de son suppléant pour une durée de 6 exercices prenant fin à l'issue des délibérations de l'assemblée générale relatives à l'approbation des comptes du sixième exercice soit à l'issue de l'assemblée générale statuant en 2026 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

Vu la lettre de démission remise par M. Damien VERLET ;

Prend Acte de la démission de M. Damien VERLET de son mandat de Commissaire aux Comptes

Prend Acte de son remplacement par son suppléant SOLAES AUDIT - RICHEMONT CAPERAA AUDIT , SAS immatriculée au RCS de Paris sous le n° 481 805 240 et dont le siège est sis 34 rue de Penthièvre 75008 Paris, représentée par M. Michel BROSSEAU es qualités

Et ce pour la durée restant à courir du mandat de M. Damien VERLET précisée supra

Dit n'y avoir lieu à la désignation d'un nouveau Suppléant

Le susnommé a fait savoir à l'avance qu'il acceptait les fonctions qui lui sont confiées et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME DELIBERATION – POUVOIRS AUX FINS DE FORMALITÉS

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal constatant les délibérations de la présente Assemblée en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de publicité, d'enregistrement et de dépôts prévues par la loi.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée. De tout ce que dessus, il a dressé le présent procès-verbal, qui, après lecture, a été signé par le Président et les membres du bureau.

M. Métard

Le Président

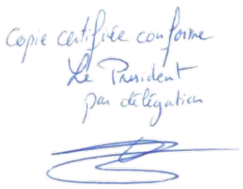
M. Cove

Un Scrutateur

par Visio Conférence

Un Scrutateur

Le Secrétaire



SAEML SEOLIS

COMPTES ANNUELS

Exercice 2024

336 AVENUE de Paris 79009 NIORT

© INVOKE

BILAN ACTIF

	2024			2023
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	8 609 871	7 963 293	646 578	770 257
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	*8 609 871*	*7 963 293*	*646 578*	*770 257*
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 641 017	253 231	1 387 786	1 370 786
Constructions	12 895 325	4 047 114	8 848 210	9 219 096
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 783 044	1 649 536	3 133 508	3 393 435
Autres immobilisations corporelles	22 094 086	5 211 729	16 882 357	11 382 560
Immobilisations en cours	731 270		731 270	4 867 603
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	*42 144 742*	*11 161 610*	*30 983 131*	*30 233 480*
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	59 010 000	110 000	58 900 000	53 910 000
Créances rattachées à des participations	5 425 336		5 425 336	5 411 834
Autres titres immobilisés				
Prêts	16 134		16 134	20 047
Autres immobilisations financières	2 170 753		2 170 753	12 170 203
Total immobilisations financières	*66 622 223*	*110 000*	*66 512 223*	*71 512 084*
ACTIF IMMOBILISE	**117 376 836**	**19 234 904**	**98 141 932**	**102 515 820**
Stocks				
Matières premières, approvisionnements	7 811 472	229 092	7 582 380	9 305 233
En cours de production de biens	620 004		620 004	763 796
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks	*8 431 475*	*229 092*	*8 202 383*	*10 069 030*
Créances (3)				
Avances et acomptes versés sur commandes	229 461		229 461	254 579
Clients et comptes rattachés	103 279 195	2 533 351	100 745 843	111 953 822
Autres créances	164 678 909	711 221	163 967 688	163 457 005
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	*268 187 565*	*3 244 572*	*264 942 992*	*275 665 406*
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :	29 207 782		29 207 782	9 875 000
Disponibilités	31 859 989		31 859 989	17 980 283
Total disponibilités et divers	*61 067 771*		*61 067 771*	*27 855 283*
Charges constatées d'avance	2 810 789		2 810 789	2 189 790
ACTIF CIRCULANT	**340 497 600**	**3 473 665**	**337 023 935**	**315 779 509**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**457 874 436**	**22 708 569**	**435 165 868**	**418 295 330**

(1) dont droit au bail

(2) dont part à moins d'un an

(3) dont part à plus d'un an

© Invoke - Tableau annexe

BILAN PASSIF

			2024	2023
Capital social ou individuel	Dont versé :	72 116 000	72 116 000	72 116 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale			4 232 051	3 852 827
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			56 553 868	49 348 606
Report à nouveau			23 040 086	23 040 086
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			**8 957 718**	**7 584 486**
		Total situation nette	*164 899 723*	*155 942 005*
Subventions d'investissement			846 853	291 613
Provisions réglementées				
		CAPITAUX PROPRES	**165 746 576**	**156 233 618**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées			79 325	82 064
		AUTRES FONDS PROPRES	**79 325**	**82 064**
Provisions pour risques			716 760	716 760
Provisions pour charges			8 805 626	7 996 616
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**9 522 386**	**8 713 376**
Dettes financières				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			100 080 989	103 258 512
Emprunts et dettes financières divers			10 390 817	574 944
		Total dettes financières	*110 471 806*	*103 833 456*
Dettes d'exploitation				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			46 090 757	38 263 829
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			70 874 966	70 256 875
Dettes fiscales et sociales			29 103 475	36 395 744
		Total dettes d'exploitation	*146 069 199*	*144 916 447*
Dettes diverses				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			206 489	1 577 334
Autres dettes			445 682	233 725
		Total dettes diverses	*652 170*	*1 811 059*
Comptes de régularisation				
Produits constatés d'avance			2 624 406	2 705 310
		DETTES	**259 817 581**	**253 266 272**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GENERAL	**435 165 868**	**418 295 330**

© Invoke - Tableau annexe

COMPTE DE RESULTAT

	2024			2023
	France	**Export**	**Total**	
Vente de marchandises	229 479 452		229 479 452	249 550 548
Production vendue : - biens	267 678		267 678	3 524 124
Production vendue : - services	29 720 434		29 720 434	31 872 101
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**259 467 563**		**259 467 563**	**284 946 774**
Production stockée			(143 793)	168 407
Production immobilisée			187 082	171 118
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			5 106 573	3 631 732
Autres produits (1) (11)			244 745	293 927
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)			**264 862 171**	**289 211 958**
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)			213 854 559	240 586 703
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			11 223 495	14 532 282
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			1 845 370	(704 411)
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			10 171 575	11 030 008
Total charges externes			*237 095 000*	*265 444 582*
Impôts, taxes et versements assimilés			**1 151 356**	**1 089 400**
Charges de personnel				
Salaires et traitements			10 226 965	9 873 293
Charges sociales (10)			6 091 790	5 801 520
Total charges de personnel			*16 318 756*	*15 674 813*
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 914 809	1 602 278
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 852 974	829 377
Dotations aux provisions pour risques et charges			809 010	2 387 829
Total dotations d'exploitation			*4 576 793*	*4 819 484*
Autres charges (12)			490 237	554 092
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			**259 632 142**	**287 582 370**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**5 230 029**	**1 629 588**
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participations (5)			3 755 414	4 833 931
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			535	671
Autres intérêts et produits assimilés (5)			5 003 704	7 586 418
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			**8 759 653**	**12 421 020**
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions			10 000	
Intérêts et charges assimilées (6)			2 201 962	5 654 766
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			**2 211 962**	**5 654 766**
RESULTAT FINANCIER			**6 547 691**	**6 766 254**
RESULTAT COURANT			**11 777 720**	**8 395 841**

© Invoke - *Tableau annexe*

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2024	2023
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 151	1 547 230
Produits exceptionnels sur opérations en capital	152 153	123 286
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**163 304**	**1 670 516**
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	224 065	453
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	108 413	103 263
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**332 478**	**103 716**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(169 174)**	**1 566 800**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	376 262	648 407
Impôts sur les bénéfices	2 274 567	1 729 748
TOTAL DES PRODUITS	**273 785 128**	**303 303 494**
TOTAL DES CHARGES	**264 827 410**	**295 719 007**
BENEFICE ou PERTE	**8 957 718**	**7 584 486**

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	
(2) Dont produits de locations immobilières	
(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	
(3) Dont crédit-bail mobilier	
(3) Dont crédit-bail immobilier	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	4 239 618
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	618 733
(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général	
(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes	
(6 ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles	
(9) Dont transferts de charges	4 343 929
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	35 230

© Invoke - Tableau annexe

ANNEXE

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires lié à la fourniture d'électricité sur le tarif bleu progresse de 13M€ (en raison des évolutions successives de prix des tarifs règlementés (+9.8%). L'évolution du tarif d'achat dit « tarif de cession » connait aussi une évolution de même niveau, ce qui permet de maintenir la marge.

En ce qui concerne le chiffre d'affaires issu de la revente sur le marché de l'énergie produite achetée par SEOLIS en obligation d'achat, celui-ci revient sur une valeur plus standard, après deux années consécutives impactées par l'envolée des prix, soit 28M€.

L'année 2024 est la première année d'application de la convention de responsable d'équilibre de SEOLIS. Ainsi SEOLIS a procédé aux achats et reventes d'électricité au spot pour couvrir la courbe des pertes réseau de GEREDIS.

En ce qui concerne le mécanisme de la CSPE obligation d'achats, la méthodologie de calcul de la compensation encadrée par la délibération CRE du 25 janvier 2024 et des provisions qui en découlent a été affinée pour correspondre à la réalité de la déclaration auprès de la CRE du 31/03/2025.

Un versement de 38M€ de la compensation CSPE été perçu en aout 2024 de manière dérogatoire, soit 7/12 du montant de compensation de CSPE attendue à date.

Enfin, dans le cadre du mécanisme d'accès au marché de l'électricité et des contrats d'achats, SEOLIS a contractualisé pour le compte de sa filiale SELIA :

- des lignes de crédit pour une valeur globale de 125 M€, mobilisées à hauteur de 61,5 M€ au 31/12/2024.
- des GAPD pour un montant de 39,31 M€ échéance 31/12/2024.
 Le cout de ces engagements est refacturé et in fine intégralement supporté par SELIA.

EVENEMENTS POST CLOTURE

Néant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon l'ANC 2014-03 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les comptes sont établis dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées en majorité par des logiciels. Ceux-ci sont évalués au coût d'acquisition et sont amortis sur une durée de 2 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

- Les immobilisations corporelles sont constituées des biens nécessaires à l'exploitation et comprennent aussi tous les éléments constitutifs de la concession de gaz exploité par la société (voir détail dans la note concession au passif).
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production notamment pour la concession. Elles n'ont pas fait l'objet de réévaluation.
- Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire.

Les principales durées de vie retenues sont :

- Construction et agencements : 15 à 40 ans
- Matériel, outillage et mobilier : 2 à 10 ans
- Citernes et réseaux gaz : 40 à 50 ans

3. Immobilisations financières

3.1. Titres et participation financières

Les immobilisations financières comprennent d'une part la valeur des titres des filiales créées ou achetées et d'autre part les avances consenties à moyen terme pour financer ses différentes filiales. Les mouvements financiers de court terme sont eux classés en compte courant en autres créances ou autres dettes.

La valeur brute des titres est constituée par le coût de souscription ou d'achat hors frais accessoires. Les prêts sont évalués à la valeur nominale. En cas de valeur d'inventaire inférieure aux valeurs brutes, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

A ce titre une provision sur les titres de SEOLIS Mobilité a été constituée en 2024 pour 10K€.

3.2. Autres immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent également les prêts au personnel, les dépôts et cautionnements versés pour des obligations relatives au gaz (349 K€) et à l'ARENH (428 k€), une retenue pour garantie (180 K€) pour un emprunt contracté en 2021 auprès de la CMO, des retenues de garantie (d'une valeur globale de 1 209 K€) pour des emprunts contractés auprès de la BPI. Ces prêts et dépôts sont évalués à leur valeur nominale.

Par ailleurs, la GAPD mise en place en faveur du responsable d'équilibre ENERCOM est assortie d'une consignation auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation. D'une valeur de 10M€ pour l'exercice 2023, celle-ci a été ramenée à 5K€ en 2024.

4. Stocks et encours

Les stocks se décomposent comme suit :

- 4,5 M€ concernant les marchandises
- 3,04 M€ de CEE.

4.1. Stocks de marchandises

Ils sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée. Une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée en fin d'exercice. Elle est calculée sur la base des articles qui n'ont pas fait l'objet de mouvements depuis 3 ans ou dont la date de péremption est atteinte, ou encore qui sont jugés techniquement obsolètes.

4.2. Certificats d'Economies d'Energie (CEE)

En sa qualité de fournisseur d'électricité, SEOLIS a l'obligation de réaliser ou de faire réaliser des économies d'énergie, qui se matérialisent sous la forme de certificats d'économie d'énergie (CEE).

SEOLIS s'est engagée dans la nouvelle période (P5) d'obligation d'économie d'énergie (du 01/01/2022 au 31/12/2025) qui représente, pour l'année 2024, une obligation de :

- 344 GWh cumac pour les CEE « classique »,
- 213 GWh cumac pour les CEE « précarité ».

En matière de CEE « classique » et « précarité », les acquisitions de CEE sont supérieures à l'obligation cumulée au 31/12/2024. Il est donc constaté un stock de CEE. Les CEE en stock sont valorisés par la méthode du « FIFO », au cout moyen pondéré de l'année. Ils sont destinés à couvrir les obligations à venir. Au 31/12/2024, le stock de CEE représente :

- 131 GWh de CEE « classique »
- 327 GWh de CEE « précarité »

5. Créances clients et autres créances

Les créances sont valorisées à leurs valeurs nominales.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur de recouvrement est inférieure à la valeur comptable.

-> Créances clients : cette provision est calculée client par client en fonction de sa situation de risque et de l'ancienneté de la créance.

-> Autres créances : une provision a été constituée à hauteur de 711K€ sur le compte courant d'associé de SEOLIS Mobilité eu égard aux résultats et perspectives de cette filière.

Les créances clients en factures à établir comprennent pour l'essentiel une estimation de l'énergie en compteur pour 74,74 M€ qui représente la part d'énergie consommée par les clients en fin d'exercice mais qui ne leur est pas encore facturée, soit parce que la relève du compteur n'est pas faite, soit parce que le client est facturé une seule fois par an en raison de la mensualisation. Les quantités non facturées sont estimées mois par mois par différence entre les consommations du mois et les ventes déjà facturées du même mois.

6. Valeurs mobilières de placement

La valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. En cas de valeur de marché inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La trésorerie fait l'objet d'une gestion en pool pour SEOLIS et 3 de ses filiales, les placements sont répartis à la clôture en fonction des pourcentages de liquidités de chaque société.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

1. Capitaux propres

Pas de mouvement sur l'exercice hormis l'affectation du résultat. Tableau de composition joint ci-après.

2. Autres Fonds propres - Avances conditionnées - Concession

SEOLIS et le Syndicat Intercommunal d'Energie des Deux Sèvres ont signé une convention de concession d'une durée de 30 ans, portant sur la fourniture d'électricité en Deux Sèvres. Cette convention prendra fin le 30 juin 2036.

Ces mêmes parties ont signé une convention de concession d'une durée de 25 ans, portant sur des réseaux de distribution de gaz d'une partie du territoire des Deux Sèvres. Cette convention prendra fin en mai 2037.

Au titre de ces concessions :

Figurent à l'actif du bilan

- les immobilisations concédées à titre gracieux, diminuées des déposes
- les renouvellements et les extensions
- les amortissements qui comprennent :
 - les amortissements pour ordre qui correspondent à la dépréciation en linéaire du réseau concédé et du réseau renouvelé (ces amortissements n'ont pas d'incidence sur le compte de résultat).
 - Les amortissements des extensions qui font l'objet d'un amortissement comptable classique par une dotation au compte de résultat.

Figurent au passif du bilan

- En avances conditionnées à hauteur de 79 K€ la contrepartie financière des concessions portant sur les réseaux de distribution de gaz et qui représente le droit du concédant.

3. Provisions pour risques

Elles sont constituées pour un montant de 717 K€ par des provisions sur les contrôles en cours avec des administrations et des contentieux RH.

4. Provisions pour charges

4.1. Indemnités de fin de carrière « IFC »

Dans le cadre des obligations de la branche, l'entreprise doit verser lors du départ en retraite, aux agents ayant plus de 15 ans de service, une indemnité calculée en fonction de son ancienneté, ainsi qu'un congé de préretraite. Cette somme est calculée selon la méthode actuarielle recommandée par le CNC.

Le montant des droits acquis par l'ensemble des agents en activité à la fin de l'exercice s'élève à 1010 K€.

Les principales hypothèses retenues pour ces estimations sont :

- Age de départ à 64 ans
- Salaire national de base au 31-12-2024
- Taux de charges moyen de l'exercice
- Un taux actuariel retenu de 3,1271% au 31/12/2024 contre 3,0777% au 31/12/2023

4.2. Engagements pris en matière de retraite : droits spécifiques passés « DSP » et futurs « DSF »

Dans le cadre de la réforme des retraites, les entreprises du secteur des Industries Electriques et Gazières doivent constater leurs engagements de retraite.

L'évaluation de ces engagements de retraite est fortement dépendante des hypothèses de taux d'actualisation et d'inflation qui sont retenues ainsi que des modifications dans les régimes de retraites.

Aussi, la société a-t-elle choisi d'appliquer la recommandation 2013-R.02 qui permet aux entreprises de provisionner leurs engagements de retraite selon la méthode dite du « corridor ». Celle-ci permet de lisser les effets des écarts actuariels sur la duration des engagements et ainsi de limiter l'effet de la volatilité. En conséquence, malgré la hausse du taux actuariel, le montant des engagements progresse au 31/12/2024.

Les droits provisionnés et leurs évolutions sont résumés dans les tableaux ci-dessous.

Les hypothèses retenues pour l'exercice sont les suivantes : taux d'actualisation 3,13% et 3,19%, duration 18 ans et âge de départ à 64 ans.

DSP (en K€)	31/12/2024	Δ	31/12/2023
Taux d'actualisation	3,13%		3,08%
Engagement externalisé	*3 374*	*-180*	*3 554*
Engagement provisionné	*1 228*	*289*	*939*
Total Couverture	4 602	109	4 493
Engagement hors bilan	391	-27	418
Engagement retraite total	**4 993**	**82**	**4 911**

DSF (en K€)	31/12/2024	Δ	31/12/2023
Taux d'actualisation	3,19%		3,06%
Engagement externalisé	*4 422*	*109*	*4 313*
Engagement provisionné (dont préretraite)	*6 568*	*392*	*6 176*
Total Couverture	10 990	501	10 489
Engagement hors bilan	-2 400	-116	-2 284
ENGAGEMENT TOTAL	**8 590**	**385**	**8 205**

5. Avances et acomptes reçus

La société a mis en place un service de mensualisation de la vente de l'électricité. Les clients payent une provision sur leur consommation pendant 10 mois et celle-ci est ensuite régularisée lors de la facture finale. Ces acomptes mensuels net de taxe représentent un montant de 46,1 M€.

6. Autres informations sur les dettes et produits constatés d'avance

Les informations sont présentées dans les tableaux ci-après.
Les dettes à caractère social sont évaluées selon les méthodes décrites en 6.1. et 6.2.

6.1. Compte Epargne Temps « CET »

Un accord d'entreprise permet au salarié de mettre en réserve sur un compte spécifique des jours ou heures de repos non consommés. Ce temps peut être pris l'année suivante ou reporté en fin de carrière. Le montant des droits acquis par l'ensemble des agents titulaire d'un CET s'élève à la fin de l'exercice à 1 701 K€ charges comprises. Une part de cette somme est calculée selon la méthode actuarielle recommandée par le CNC et représente 273 K€.

Les principales hypothèses retenues pour ces estimations sont :

- Age de départ à 64 ans
- Salaire national de base au 31-12-2024
- Taux de charges moyen de l'exercice
- Un taux actuariel de 3,1271%

6.2. Compte Epargne Jour Retraite « CEJR »

Dans le cadre d'un accord de branche, l'entreprise a créé un CEJR pour les salariés. Le CEJR est un mécanisme permettant d'acquérir des jours en fonction de la pénibilité des emplois, ces jours devant être pris globalement avant le départ en retraite. Le montant des droits acquis par l'ensemble des agents titulaire d'un CEJR à la fin de l'exercice s'élève à 99 K€ charges comprises. Une part de cette somme est calculée selon la méthode actuarielle recommandée par le CNC et représente 18 K€.

Les principales hypothèses retenues pour ces estimations sont :

- Age de départ à 64 ans
- salaire national de base au 31-12-2024
- taux de charges moyen de l'exercice
- un taux actuariel de 3,1271%

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Les Informations sont détaillées sur les tableaux présentés ci-après.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1. Intégration fiscale

Une convention d'intégration fiscale est en vigueur entre les sociétés SEOLIS, GEREDIS, SELIA et SEOLIS PROD. Les filiales IEL Exploitation 81 et I-ENR ont rejoint le groupe intégré à compter du 1er janvier 2020, suite à la signature d'un avenant à la convention d'intégration fiscale en octobre 2019.

Les filiales SEOLIS MOBILITE et P24 LA CONTIE ont rejoint le groupe intégré à compter du 1er janvier 2022, suite à la signature d'un avenant à la convention d'intégration fiscale en mars 2022.

En sa qualité de tête de groupe, la SAEML SEOLIS est redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur l'ensemble du résultat du groupe. La convention prévoit qu'en cas de déficit fiscal d'une société l'économie d'impôt lui est rétrocédée. Pour l'exercice, il n'y a pas d'écart entre l'IS calculé avec ou sans intégration.

La société SEOLIS bénéficie d'une réduction d'impôt mécénat de 13 K€.

2. Consolidation

La société SAEML SEOLIS est la tête d'un groupe consolidé comptant 31 sociétés.

3. Garanties et Engagements Hors Bilan

3.1. Dans le cadre du mécanisme d'accès au marché de l'électricité et des contrats d'achats, la société SEOLIS a pris des engagements en faveur de sa filiale SELIA :

Engagements donnés :

SEOLIS s'est portée garante des engagements de sa filiale SELIA. Cet engagement a une valeur de 39 M€ au titre de 2024.

Engagements reçus :

- SEOLIS a contractualisé au titre de 2024 des lignes de crédit pour une valeur globale de 125 M€ auprès de 6 banques. En fin d'exercice, ces lignes de crédit sont mobilisées à hauteur de 61,5 M€. De nouvelles lignes ont été contractualisées pour 2025 à hauteur de 110 M€.
- SEOLIS a contractualisé des GAPD à hauteur de 39 M€ à échéance 31/12/2024 et à hauteur de 25M€ pour l'année 2025.

3.2. Autres garanties et engagements divers :

Engagements donnés :

SEOLIS s'est portée caution solidaire lors de la souscription d'un emprunt réalisé par SELIA auprès du Crédit Mutuel pour la totalité de l'emprunt. L'engagement total d'emprunt (capital + intérêt) s'élève à 646 K€ au 31/12/2024.

Engagements reçus :

La banque CCM s'est portée caution à hauteur de 115 K€ en faveur de l'organisme ORIAS dans le cadre des contrats Zen élec. Autres GAPD reçues, notamment en faveur de GRT GAZ (137K€), RTE (50K€), TEREGA (100K€).

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2024	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin 2024
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 261 912	357 636	9 677	8 609 871
Total immobilisations incorporelles	**8 261 912**	**357 636**	**9 677**	**8 609 871**
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 624 017	17 000		1 641 017
Constructions :				
- Constructions sur sol propre	2 509 760			2 509 760
- Constructions sur sol d'autrui	8 022 735		2 362	8 020 373
- Installations générales, agencements et aménagement des const.	2 365 192			2 365 192
Installations techniques, matériel et outillages industriels	4 760 809	204 603	182 368	4 783 044
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers	903 748	123 216		1 026 964
- Matériel de transport	761 019		87 670	673 349
- Matériel de bureau et mobilier informatique	3 084 623	57 621	36 378	3 105 866
- Immobilisation des concessions	11 314 303	6 037 868	64 263	17 287 907
Immobilisations corporelles en cours	4 867 603	2 669 589	6 805 922	731 270
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	**40 213 808**	**9 109 897**	**7 178 963**	**42 144 742**
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	59 421 834	5 301 507	288 005	64 435 336
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	12 190 250		10 003 362	2 186 887
Total immobilisations financières	**71 612 084**	**5 301 507**	**10 291 367**	**66 622 223**
TOTAL GENERAL	**120 087 804**	**14 769 039**	**17 480 007**	**117 376 836**

© Invoke - Tableau annexe

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2024	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2024
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	7 491 656	471 638		7 963 293
Total immobilisations incorporelles	**7 491 656**	**471 638**		**7 963 293**
Immobilisations corporelles				
Terrains	253 231			253 231
Constructions :				
- Constructions sur sol propre	3 579 410	225 046	1 325	3 803 131
- Constructions sur sol d'autrui				
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.	99 180	144 803		243 983
Installations techniques, matériel et outillage indust.	1 367 374	403 995	121 834	1 649 536
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers	462 634	79 528		542 162
- Matériel de transport	551 941	73 320	87 670	537 591
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 444 483	214 993	36 378	2 623 097
- Immobilisation des concessions	1 222 074	304 225	17 421	1 508 879
Total immobilisations corporelles	**9 980 328**	**1 445 910**	**264 628**	**11 161 610**
TOTAL GENERAL	**17 471 984**	**1 917 548**	**264 628**	**19 124 904**

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2024	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2024
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

© Invoke - Tableau annexe

PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début 2024	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Utilisées au cours de l'ex	Diminutions : Non Utilisées au cours de l'ex	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin 2024
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
Dont majorations exceptionnelles de 30%						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions règlementées						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges	575 695					575 695
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités	141 065					141 065
Provisions pour pertes de change						
Sous total provisions pour risques	*716 760*					*716 760*
Provisions pour pensions et obligations similaires	7 996 616	809 010				8 805 626
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
Sous total provisions pour charges	*7 996 616*	*809 010*				*8 805 626*
Autres provisions pour risques et charges						
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**8 713 376**	**809 010**				**9 522 386**
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation	100 000	10 000				110 000
Sur autres immobilisations financières						
Sous total sur immobilisations	*100 000*	*10 000*				*110 000*
Sur stocks et en-cours	351 609				122 517	229 092
Sur comptes clients	2 031 726	1 141 753			640 128	2 533 351
Autres provisions dépréciations		711 221				711 221
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**2 483 335**	**1 862 974**			**762 645**	**3 583 665**
TOTAL GENERAL	**11 196 711**	**2 671 984**			**762 645**	**13 106 051**
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 661 984			762 644	
Dont dotations et reprises financières		10 000				
Dont dotations et reprises exceptionnelles						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

© Invoke - Tableau annexe

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations	5 425 336		5 425 336	5 411 834
Prêts (1) (2)	16 134	3 255	12 879	20 047
Autres immobilisations financières	2 170 753	781 753	1 389 000	12 170 203
Total actif immobilisé	*7 612 223*	*785 008*	*6 827 215*	*17 602 084*
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	3 765 545	3 765 545		2 466 743
Autres créances clients	99 513 650	99 513 650		111 518 806
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	1 367	1 367		202
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices	6 145 697	6 145 697		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 005 406	4 005 406		3 895 398
Autres impôts, taxes et versements assimilés	11 919 998	11 919 998		11 016 586
Divers	3 500	3 500		881
Groupe et associés (2)	141 099 478	141 099 478		147 902 613
Débiteurs divers	1 503 462	1 503 462		641 325
Total actif circulant	*267 958 103*	*267 958 103*		*277 442 553*
Charges constatées d'avance	2 810 789	2 810 789		2 189 790
TOTAL DES CREANCES	**278 381 116**	**271 553 901**	**6 827 215**	**297 234 427**
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice	3 912			
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum	61 647 632	61 647 632			69 024 829
- à + de un an	38 433 356	7 929 841	17 608 300	12 895 215	34 233 683
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	186 266	186 266			197 041
Fournisseurs et comptes rattachés	70 874 966	70 874 966			70 256 875
Personnel et comptes rattachés	3 794 420	3 794 420			3 735 328
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 563 085	2 563 085			2 253 532
Impôts sur les bénéfices					2 139 737
Taxe sur la valeur ajoutée	16 571 677	16 571 677			14 326 160
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	6 174 294	6 174 294			13 940 987
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	206 489	206 489			1 577 334
Groupe et associés (2)	10 204 551	10 204 551			377 903
Autres dettes	445 682	445 682			233 725
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	2 624 406	2 624 406			2 705 310
TOTAL DES DETTES	**213 726 824**	**183 223 308**	**17 608 300**	**12 895 215**	**215 002 443**
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		9 800 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		5 600 327			
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

© Invoke - Tableau annexe

PRODUITS À RECEVOIR

Produits à recevoir	2024	2023
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations	301 507	288 005
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations financières	*301 507*	*288 005*
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	83 740 755	88 618 345
Autres créances	1 121 847	492 368
Total créances	*84 862 602*	*89 110 713*
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	289 505	119 784
Total disponibilités et divers	*289 505*	*119 784*
Autres		
Total autres		
TOTAL	**85 453 614**	**89 518 502**

© Invoke - Tableau annexe

CHARGES A PAYER

Nature des charges	2024	2023
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	100 206	107 881
Emprunts et dettes financières divers	101 554	24 829
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	46 090 757	38 263 829
Total dettes financières	*46 292 517*	*38 396 538*
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 313 223	56 431 060
Dettes fiscales et sociales	5 918 401	5 793 127
Total dettes d'exploitation	*63 231 624*	*62 224 187*
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		52 940
Total dettes diverses		*52 940*
Autres		
Total autres dettes		
TOTAL	**109 524 142**	**100 673 666**

© Invoke - Tableau annexe

CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Nature des charges	2024	2023
Charges d'exploitation :		
Divers frais généraux	868 071	380 050
Abonnement début de période	1 942 718	1 809 740
Total charges d'exploitation	*2 810 789*	*2 189 790*
Charges financières :		
Total charges financières		
Charges exceptionnelles :		
Total charges exceptionnelles		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	**2 810 789**	**2 189 790**
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	**2 810 789**	**2 189 790**

Nature des produits	2024	2023
Produits d'exploitation :		
Abonnement début de période	2 442 769	2 294 094
Divers produits	31 443	3 441
Capacités	150 194	407 775
Total produits d'exploitation	*2 624 406*	*2 705 310*
Produits financiers :		
Total produits financiers		
Produits exceptionnels :		
Total produits exceptionnels		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**2 624 406**	**2 705 310**
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)	**2 624 406**	**2 705 310**
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**186 383**	**(515 520)**

© Invoke - Tableau annexe

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	créés pendant l'exercice N	remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires	72 116 000			72 116 000	10,00
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	**72 116 000**			**72 116 000**	

© Invoke - Tableau annexe

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	01/01/2024	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/12/2024
Capital en nombre d'actions							
Valeur nominale							
Capital social ou individuel	72 116 000						72 116 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...							
Ecarts de réévaluation							
Réserve légale	3 852 827			379 224			4 232 051
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves	49 348 606			7 205 262			56 553 868
Report à nouveau	23 040 086						23 040 086
Résultat de l'exercice	7 584 486			(7 584 486)		8 957 718	8 957 718
Subventions d'investissement	291 613				555 240		846 853
Provisions règlementées							
Dividendes versés							
Total capitaux propres	**156 233 618**				**555 240**	**8 957 718**	**165 746 576**

© Invoke - Tableau annexe

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Détail du chiffre d'affaires	2024			2023			Variation
	France	Export et livraisons intracom	Total	France	Export et livraisons intracom	Total	%
Electricité	218 460 539		218 460 539	231 141 065		231 141 065	-5,49%
Gaz	11 240 994		11 240 994	21 885 125		21 885 125	-48,64%
Eclairage public	2 544 172		2 544 172	2 566 400		2 566 400	-0,87%
Travaux	9 817 315		9 817 315	11 475 881		11 475 881	-14,45%
Prestations facturées aux filiales	15 530 595		15 530 595	14 633 933		14 633 933	6,13%
Prestations	388 839		388 839	510 602		510 602	-23,85%
Activités annexes-facturation diverse	1 485 110		1 485 110	2 733 768		2 733 768	-45,68%
TOTAL	**259 467 564**		**259 467 564**	**284 946 774**		**284 946 774**	**-8,94%**

© Invoke - *Tableau annexe*

DÉTAIL DES TRANSFERTS DE CHARGES

Nature	2024	2023
Remboursement salaire absence, avantage en nature	1 161 171	1 303 818
Facturation diverse et divers remboursements	3 182 758	1 476 323
TOTAL	**4 343 929**	**2 780 141**

© Invoke - Tableau annexe

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Nature des charges	2024	2023
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Pénalités sur marchés		
Pénalités et amendes fiscales et pénales		454
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Subventions accordées		
Rappels d'impôts		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	224 065	(1)
Total charges exceptionnelles sur opérations de gestion	*224 065*	*453*
Charges sur exercices antérieurs		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
Immobilisations incorporelles	108 413	103 263
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Total valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	*108 413*	*103 263*
Autres charges exceptionnelles		
Malis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Malis provenant du rachat de titres propres		
Charges exceptionnelles diverses		
Total autres charges exceptionnelles		
Autres		
Total autres		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles	**332 478**	**103 716**

© Invoke - Tableau annexe

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des produits	2024	2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Dédits et pénalités perçus sur achats et ventes		
Libéralités reçues		
Rentrées sur créances amorties		
Subventions d'équilibre		
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 151	1 547 230
Total produits exceptionnels sur opérations de gestion	*11 151*	*1 547 230*
Produits sur exercices antérieurs		
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Immobilisations incorporelles	10 083	80 097
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Total produits des cessions d'éléments d'actif	*10 083*	*80 097*
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	**142 070**	**43 189**
Autres produits exceptionnels		
Bonis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Bonis provenant de rachat ou de ventes de titres propres		
Produits exceptionnels divers		
Total autres produits exceptionnels		
Autres		
Total autres		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL	**163 304**	**1 670 516**

© Invoke - Tableau annexe

VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

	2024					2023
	Résultat avant report déficitaire	report déficitaire	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net	Résultat net
Résultat courant	11 777 720		11 777 720	2 274 567	9 503 153	6 938 126
Résultat exceptionnel	(169 174)		(169 174)		(169 174)	1 294 767
Résultat comptable (hors participation)	11 608 547		11 608 547	2 274 567	9 333 980	8 232 893
Résultat intégration fiscale						
Participation des salariés	376 262		376 262		376 262	648 407
Créances d'impôt						
Total avant impôt	*11 232 285*		*11 232 285*	*2 274 567*	*8 957 718*	*7 584 486*
Autres						
Total autres						
Total général	11 232 285		11 232 285	2 274 567	8 957 718	7 584 486

© Invoke - Tableau annexe

EFFECTIF MOYEN

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2024	2023
Cadres	48	45
Agents de maîtrise	108	106
Employés et techniciens	25	25
Autres : Agents non statutaires	10	8
TOTAL	**191**	**184**

© Invoke - Tableau annexe

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
GEREDIS	35 550 000	86 823 719	100	35 550 000	35 550 000			105 827 378	15 223 569	3 755 414
SELIA	350 000	21 643 830	100	350 000	350 000	89 619 095		224 914 636	8 615 223	
SEOLIS PROD	23 000 000	(7 423 355)	100	23 000 000	23 000 000	56 194 498		211 156	(2 904 876)	
SEOLIS MOBILITES	10 000	(4 138)	100	10 000		711 221			(23 678)	
SEM ARTEE	3 500 000		3	100 000						

© Invoke - Tableau annexe

SEOLIS
SAEML à Directoire & Conseil de surveillance
Au capital de 72 116 000 €
336 avenue de Paris – 79000 NIORT
RCS NIORT 492 041 066

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE DES ACTIONNAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

SOMMAIRE

INTRODUCTION 3
I – SITUATION ET ACTIVITE DU GROUPE 4
I.1 FAITS MARQUANTS AU NIVEAU DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE 2024 4
Augmentation du capital social de Séolis Prod 4
CSPE 4
Evolution de la gouvernance 4
Axes stratégiques 4
contrôle de la CRC 4
I.2 ACTIVITE AU NIVEAU DU GROUPE 5
I.2.1. fourniture d'énergies, services associés, Distribution de Gaz : SEOLIS et SELIA 5
I.2.2. Distribution d'électricité : Gérédis Deux-Sèvres 6
I.2.3. Production d'ENR : 3D energies, Seolis Prod ; autres entités 6
II - FAITS MARQUANTS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE 7
III - EVOLUTION PREVISIBLE, PERSPECTIVES, RISQUES ET INCERTITUDES 7
IV - FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2024 8
IV.1 GEREDIS DEUX-SEVRES 8
IV.2 SELIA 8
IV.3 SEOLIS MOBILITES 8
IV.4 SEOLIS PROD ET SES FILIALES 8
IV.4.1 SEOLIS PROD 8
IV.4.2 Principales Filiales et participations de SEOLIS PROD 8
V - RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT 11
VI - PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL 11
VII - PRESENTATION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024 12
VII.1 COMPTES SOCIAUX 12
VII.1.1 Le Compte de Résultat Simplifié 12
VII.1.2 Le Bilan 12
VII.2 TABLEAU DES DERNIERS EXERCICES 13
VII.3 TABLEAU DES AUTORISATIONS FINANCIERES 13
VII.4 INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT 14
VII.5 COMPTES CONSOLIDES 15
VIII – SITUATION DES MANDATS EN COURS AU 31 DECEMBRE 2024 15
VIII.1 Conseil de Surveillance 15
VIII.2 Directoire 16
VIII.3 Commissaires aux Comptes 16
IX – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 16
X- DISTRIBUTION DE DIVIDENDES ET DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT 17
XI - OBSERVATIONS DU COMITE SOCIAL ÉCONOMIQUE 17
PROJETS DES DELIBERATIONS PRESENTEES AU VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 17
ANNEXES 20
ANNEXE I – COMPTES SOCIAUX ET ANNEXES (DONT TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS) 20
ANNEXE II – COMPTES CONSOLIDES ET ANNEXES 20
ANNEXE III – TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES. 20
ANNEXE IV – RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE, INCLUANT SES OBSERVATIONS SUR LE RAPPORT ET SUR LES COMPTES 20
ANNEXE V – OBSERVATIONS DU COMITÉ SOCIAL ÉCONOMIQUE 20

INTRODUCTION

Messieurs les représentants des Actionnaires,

Messieurs les Actionnaires

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément aux dispositions légales et statutaires en vigueur, afin de vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation les comptes de la Société ainsi que du groupe, concernant cet exercice.

Ces comptes sont joints au présent rapport.

Avant de vous exposer les différentes propositions de résolutions soumises à votre vote, nous vous prions de prendre connaissance des principaux faits ayant marqué la vie de Séolis (ci-après « Séolis » ou « la Société ») au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2024 ainsi que des récentes évolutions postérieures à cette clôture, telles que perçues et constatées par votre Directoire.

La Société étant astreinte à établir des comptes consolidés tels que définis notamment par les dispositions des articles L.233-16 et suivants du Code de Commerce, et compte tenu des dispositions de l'article L.233-26 du même Code, le présent rapport inclut celui sur la gestion du groupe constitué par la Société et ses filiales directes ou indirectes.

Nous vous rappelons que conformément aux textes en vigueur : i) un rapport sur le gouvernement d'entreprise (article L.225-68 C.Com), intégrant notamment les observations du Conseil à l'assemblée, sera établi par le Conseil de surveillance en date du 28 mars , et annexé au présent rapport ; ii) les informations relatives notamment aux mandats et aux conventions règlementées figurent dans ledit rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

I – SITUATION ET ACTIVITE DU GROUPE

I.1 FAITS MARQUANTS AU NIVEAU DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE 2024

Peuvent notamment, concernant l'exercice clos le 31 décembre 2024, être considérés comme significatifs les éléments suivants.

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL DE SEOLIS PROD

Afin de consolider les fonds propres de Séolis Prod, une augmentation de capital social a été effectuée à hauteur de 5M€ en décembre, portant le capital de 18 000 000 € à 23 000 000 €. Cette augmentation permet de consolider les fonds propres de Séolis Prod conformément aux recommandations formulées par la Chambre Régionale des Comptes dans le rapport émis suite au contrôle effectué pour la période courant de 2017 à 2022.

CSPE

A relever, s'agissant de l'activité d'acheteur obligé, la régularisation des droits de SEOLIS sur la CSPE au cours de l'année 2024 avec le versement de 7/12 de la somme en août 2024 soit 37 811 741 € puis 1/12 de la somme par mois pendant 5 mois jusqu'à apurement du Montant soit un total de 64 820 127 €.

EVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

Par délibération du 27 novembre 2023, le Conseil de Surveillance a nommé, avec effet au 1er janvier 2024, M. Sébastien GUINDET comme directeur Général de SEOLIS.
Akhobi SITOU, président du Directoire, a démissionné de ses différents mandats avec effet au 1er octobre 2024. Il a été remplacé à compter de cette date par Yannick PILPAY.

AXES STRATEGIQUES

Séolis, en lien avec les autres entités du groupe, a élaboré la nouvelle période des axes stratégiques 2025-2030 après avoir procédé au bilan des axes stratégiques de la période 2019-2024.

CONTROLE DE LA CRC

Pour mémoire, la Société avait en 2023 fait l'objet d'un contrôle par la Chambre Régionale Nouvelle Aquitaine de la Cour des Comptes (CRC), pour les exercices courant de 2017 à 2022.

- Réception du Rapport d'observations définitif (ROD) : 01er mars 2024
- Transmission de nos dernières remarques : 28 mars
- Réception du dernier Rapport d'observations définitif : 10 avril
- la CRC a transmis le ROD, à la préfecture, au Directeur Départemental des finances publiques des deux sèvres, et au président du SIEDS ;
- le ROD a été également présenté en assemblée au SIEDS, et publié sur le site de la CRC.

Les conclusions du ROD soulignent la robustesse de la situation financière de Séolis, Gérédis, Sélia. Elles font part des recommandations suivantes :

- S'agissant du mandat de M. DROUIN au Directoire, modifier les statuts en matière d'incompatibilité du mandat de membre du directoire et d'ancien CAC. Séolis en a pris acte et s'est engagée à les modifier à la prochaine occasion

- Reprendre la convention de centralisation de la trésorerie en clarifiant les conditions de rémunération des avances et établir une convention d'avance en compte courant entre SEOLIS et SEOLIS Mobilités. Ces deux points sont purgés compte tenu de la signature de la nouvelle Convention de trésorerie.

I.2 ACTIVITES AU NIVEAU DU GROUPE

À titre liminaire, conformément à l'article L232-1 du Code de commerce lequel dispose que les sociétés tenues d'établir un rapport de gestion doivent mentionner les succursales existantes, nous vous précisons que SEOLIS, ni aucune des entreprises qu'elle contrôle, ne disposent d'une succursale.

I.2.1. FOURNITURE D'ENERGIES, SERVICES ASSOCIES, DISTRIBUTION DE GAZ : SEOLIS ET SELIA

A) FOURNITURE D'ELECTRICITE

Concernant le marché réglementé sur lequel opère Séolis, au 31 décembre 2024, on note une légère hausse du portefeuille avec 149 577 contrats relevant de cette catégorie, pour un volume de 890 GWh.

Pour cette activité au tarif réglementé de vente, on constate l'incidence de la hausse des anciennes versions tarifaires d'acheminement sur la marge dans l'attente de la fin du déploiement des compteurs Linky et du basculement sur les versions tarifaires d'acheminement en 4 postes.

Concernant le marché libre porté par SELIA, au 31 décembre 2024, on note une diminution du portefeuille avec 15 539 contrats (17 117 l'année précédente) pour un volume de 1074.27 GWh (1 112.35 l'année précédente). Le 1er trimestre 2025 a été marqué, par une régularisation positive importante des couvertures souscrites dans le cadre des achats d'énergie sur les marchés européens, ce qui a permis à SELIA de rembourser à SEOLIS les avances en comptes courants que cette dernière lui avait consenties.

B) GAZ (NATUREL ET PROPANE)

La fourniture du gaz naturel représente un volume vendu de 187GWh, en baisse par rapport à l'année précédente (194GWh). Cette activité est réalisée par SELIA avec l'appui de la maison mère SEOLIS pour l'approvisionnement dans le cadre des prestations intragroupe.

La Société a quant à elle développé son activité de gestionnaire de réseau de distribution de gaz naturel. Au 31 décembre 2024 le volume acheminé représente 205.4 GWh (contre 244.5 GWh l'année précédente) pour un chiffre d'affaires de 969 K€.

Au 31 décembre 2024, au titre de l'activité Gaz Propane (réseau et citerne confondus), on relève 817 contrats pour un volume total consommé de 1092 tonnes. Le chiffre d'affaires pour cette activité représente un CA de 1.313 M€.

C) ECLAIRAGE PUBLIC

Au 31 décembre 2024, 152 communes font confiance à Séolis pour l'entretien, le dépannage et les travaux d'éclairage public.
26 communes ont souscrit à la nouvelle offre IRIS.
Le nombre de points lumineux maintenus est stable depuis plusieurs années (23849 PL). Les travaux (neufs ou renouvellements) d'éclairage ont été facturés pour plus de 2,2 M€.

D) CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE (CEE)

Le mécanisme des CEE est régi par les articles L221-1 et suivants du code de l'énergie ainsi que par leurs textes d'application. Ce mécanisme repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée aux fournisseurs d'énergie dont les ventes annuelles sont supérieures à un seuil.

Au 31 décembre 2024, SEOLIS et SELIA disposent d'un niveau de CEE (Classiques / Précarité) conforme aux objectifs.

E) MOBILITE ELECTRIQUE

L'année 2024 a été marquée par la fin du renouvellement des bornes < 22kW (recharge accélérée).
5 bornes >24kW ont été remplacées, et 3 sont en attente. Ceci permettra la recharge sur 11 bornes rapides.
Le Chiffre d'affaires comptabilisé s'agissant de la création et du renouvellement des bornes est de 675 k€, et 202 points de charge étaient en service au 31 décembre 2024. On compte 265 clients Alterbase au 31 décembre 2024.

I.2.2. DISTRIBUTION D'ELECTRICITE : GEREDIS DEUX-SEVRES

Le 21 novembre 2024 est survenue la Tempête CAETANO, qui a eu une incidence forte sur le réseau, principalement en raison des effets de la tempête sur la végétation (chutes d'arbres, envol de branchages…). Au plus fort de la tempête, à 17h00, 6 000 foyers ont été privés d'électricité. Au total, plus de 40 départs HTA ont été touchés et plus d'une centaine de pannes BT (réseau BT et branchements client) recensées. Ceci fait de cette tempête l'évènement le plus impactant depuis la tempête XYNTHIA de 2010, avec 19,11 min d'impact sur le critère B.

Au titre de l'acheminement, le volume facturé sur l'exercice 2024 est de 1,592 TWh contre 1.642 TWh en 2023, soit une baisse de 3,05%. Les températures douces en automne et les mesures de sobriété ont contribué à cette baisse. Les recettes 2024 s'élèvent à 82,18M€ contre 78.57 M€ en 2023, cette hausse étant liée à l'Effet prix favorable de la hausse du TURPE .

GEREDIS recourt aux prestations de la direction des achats d'énergie pour l'appuyer dans l'achat de ses pertes afin de devenir son propre fournisseur d'achat des pertes.

S'agissant des raccordements, l'augmentation sur les raccordements producteurs se poursuit.

Au total, le nombre de points de livraison en service est de 168 834 au 31/12/2024 contre 165 693 au 31/12/2023 soit une légère augmentation de 1.9 %.

Quant à la qualité de service, les indicateurs traduisent un niveau élevé de qualité.

I.2.3. PRODUCTION D'ENR : 3D ENERGIES, SEOLIS PROD ; AUTRES ENTITES

À titre liminaire il est précisé que les chiffres mentionnés infra représentent la quote-part du groupe dans les différentes activités (valeurs proratisées)

HYDRO-ÉLECTRICITÉ

Sont ici évoquées les productions des entités SUDHYDRO Groupement, AQUA 64 et HYDROCOP, ainsi que celle de la centrale Hydro'nov appartenant à SÉOLIS Prod. À fin décembre 2024, le cumul de production est de 58.8 GWh, correspondant à un chiffre d'affaires de 5 683 k€.

PHOTOVOLTAÏQUE

A fin décembre 2024, le cumul de production des différentes entités sous Séolis Prod est de 58.3 GWh, correspondant à un chiffre d'affaires de 8342 k€.

EOLIEN

Sont ici évoquées les productions de la SEM 3D et ses sociétés affiliées. Sur 2024, la quote part de Séolis Prod correspond à 46.3 GWh pour 3 875 K€.

BIOMASSE - MÉTHANISATION

Sont ici évoquées les productions des entités Tiper Méthanisation et Capter méthanisation. En dépit des efforts de l'exploitant, le productible n'est toujours pas atteint. METHINNOV produit conformément aux attentes.
Globalement, la production (électricité + gaz) des différentes entités représentent un volume de 11.2 GWh, pour un Chiffre d'affaires de 1 871 K€.

II - FAITS MARQUANTS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le premier trimestre 2025 a été marqué par une régularisation importante, au bénéfice de SÉLIA, des couvertures souscrites pour les besoins de l'approvisionnement des offres de marché au titre des années 2023 et 2024.

Par décision en date du 24 janvier 2025, le Conseil de Surveillance de la Société a pris acte de la démission de M. VERGER de son mandat de membre du Directoire avec effet au 1er février 2025. Il a également désigné Madame MOREAU comme membre du Directoire de la Société à compter de cette date.

SEOLIS répond actuellement à des enquêtes diligentées au niveau national par l'administration (DGCCRF) sur les activités de gestion des infrastructures de recharge des véhicules électriques notamment s'agissant du respect des obligations d'information contractuelle et précontractuelle des clients consommateurs.

III - EVOLUTION PREVISIBLE, PERSPECTIVES, RISQUES ET INCERTITUDES

La société doit poursuivre le développement des outils lui permettant de piloter finement les sujets auxquels elle est confrontée, et veiller à la défense de ses intérêts dans ce cadre. La prise en compte des évolutions des dispositifs règlementaires (VUN se substituant à l'ARENH, Evolutions des TC et TRV …) est également cruciale.
Plus particulièrement devront être poursuivies les actions mises en place aux fins de mise en œuvre des évolutions intervenues en réaction à la crise des marchés de l'énergie : lignes directrice de la CRE (Séolis s'étant engagée à s'y conformer sous réserve des délais), cohérence des offres. Les demande de transmission liées à ces différents dispositifs (qu'il s'agisse de déclarations récurrentes ou bien de contrôles) nécessite la consolidation des données afférentes.
S'agissant de la CSPE, la problématique de compensation / de reversement des charges de services public, avec les difficultés liées aux nécessités de procéder à des avances de trésorerie, devient récurrente et interroge le modèle actuel.
La Société devra également travailler sur le renouvellement du dispositif permettant d'approvisionner les offres de marché portées par SELIA.

IV - FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2024

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au rapport.

IV.1 GEREDIS DEUX-SEVRES

S'agissant de la filiale Gérédis Deux-Sèvres, nous vous avons présenté son activité lors de notre exposé sur l'activité de la Société, ainsi que ses perspectives dans l'article précédent. Gérédis Deux-Sèvres ne détient aucune participation dans la Société, ni dans aucune autre société.

IV.2 SELIA

Les actions de commercialisation ayant été précédemment ajustées pour tenir compte des problématiques de couvertures de risque, un certain effet d'inertie a été constaté, qui tend à se résorber. L'activité de SELIA intervient ainsi dans un contexte de marché redevenu très concurrentiel. Ceci a incité l'entreprise à réévaluer sa politique commerciale et réactiver les actions en matière de vente directe et indirecte. Pour soutenir la relance, deux enveloppes budgétaires ont été allouées. La Prime Confiance qui vise à soutenir les clients les plus affectés par les prix de l'énergie en 2024-2025 et la Prime Energie dédiée au développement de l'activité en conquête et renouvellement.

IV.3 SEOLIS MOBILITES

SEOLIS MOBILITES, filiale unipersonnelle de SEOLIS, est dotée d'un capital social de 10 000 € et a pour objet la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de mobilité décarbonée. Dans ce cadre, trois sociétés de projet exploitent des stations de distribution de BIOGNV pour les flottes automobiles. Des optimisations et synergies sont recherchées afin d'améliorer la rentabilité de ces activités.

IV.4 SEOLIS PROD ET SES FILIALES

IV.4.1 SEOLIS PROD

Séolis PROD concentre la plupart des actifs de production du groupe au travers de filiales ou de participations. Elle mène également des études pour le développement de nouveaux projets et relais de croissance, et gère ses investissements. Le Chiffre d'affaires de Séolis Prod à proprement parler au cours de cet exercice reste plutôt marginal au regard desdits investissements. En effet, la majorité des projets sont exploités par filiales interposées : Séolis Prod exploite ainsi en propre neuf centrales de production photovoltaïque et une centrale de production hydro-électrique (Hydronov).

IV.4.2 PRINCIPALES FILIALES ET PARTICIPATIONS DE SEOLIS PROD

FILIERES MIXTES :

3D ENERGIES SAEML

SÉOLIS PROD détient une participation au sein de 3D Energies, SAEML, immatriculée auprès de RCS de Niort sous le n° 751 401 142 et dont le siège est sis au sein des locaux de SEOLIS.

Le capital social de 3D Energies est de 31 433 680 euros, avec une participation de SEOLIS Prod au sein du Capital de 3D Energies de 40.03%. Au titre de l'exercice objet du présent rapport, l'activité de 3D Energies SEM a consisté à exploiter les sociétés de projet et en la mise en œuvre d'études, de prospection et instruction de projets.

Compte tenu de la participation de 3D Energies SEM au sein du capital de SEOLIS, la part d'auto contrôle au 31 décembre 2024 reste égale à 6%.

SEM AVERGIES

Séolis Prod détenait au 31.12.24 10% de la société d'économie mixte Avergies, créée en partenariat avec le Syndicat d'énergies du Lot et Garonne (SDEE 47). Cette société, au capital de 10 005 800 euros, est destinée à l'étude, la réalisation et exploitation d'infrastructures de production d'énergies de toute sorte. Les projets dans ce cadre restent en cours de développement. Une augmentation de capital réalisée en 2025 a induit une dilution de la quote part de Séolis Prod au capital, laquelle a été ramenée à 5.2 %.
Avergies n'est pas consolidée au niveau de Séolis.

FILIERE SOLAIRE :

IENR

I-ENR (RCS Niort 794 204 701), SAS au capital de 2 100 000 €, est en totalité détenue par SEOLIS Prod. Cette société a vocation à détenir des actifs de production d'énergie électrique à partir d'énergies d'origine renouvelable.

Au 31 décembre 2024, I-ENR détient la totalité du capital des sociétés de projet suivantes :

- ENR 1, ILEO 7, SCHIII CDDR 3, CDDR 4, CDDR5,
- Mecojit 1, Mecojit 2, Mecojit 3, MECO 5

La totalité des projets portés par ces sociétés sont en exploitation. Sur l'ensemble de ceux-ci, l'enjeu est la consolidation et l'optimisation de l'exploitation des différentes centrales, ainsi que la maîtrise des dépenses de fonctionnement et à l'optimisation de la maintenance. La totalité des filiales d'I-ENR intègrent le périmètre de consolidation de Séolis au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

ENR 2

Cette entité détient en propre deux systèmes mobiles de production photovoltaïque dont la cession au bénéfice de SELIA est en cours de réflexion.
La filiale unipersonnelle LIMA a vocation à construire et à exploiter en propre et directement une centrale photovoltaïque au sol, située à Limalonges. Cette centrale a fait l'objet d'un permis de construire et le montage du financement est en cours. Il est envisagé une simplification du schéma en remontant LIMA directement sous Séolis Prod.

TIPER SOLAIRE 3

Séolis Prod détient des participations au sein du capital de la société **TIPER SOLAIRE 3**.
TIPER SOLAIRE 3 est une SAS au capital de 1000 € ayant pour objet l'exploitation d'un champ solaire situé sur la commune de Thouars (79100), d'une puissance de 8,7 MWc. Le capital est détenu à 60% par la SEM ESTER et à 40% par SÉOLIS PROD, qui en assure également la présidence.
TIPER SOLAIRE 3 poursuit l'exploitation de la Centrale. Un plan d'action est en cours de réflexion pour fluidifier la gouvernance de cette filiale.

VMH1 ET VMH11

SEOLIS Prod détient en totalité les sociétés VMH1 et VMH11. Ces deux entités intègrent le périmètre de consolidation de SEOLIS.
VMH11 exploite une centrale photovoltaïque située à Bédénac (17). Cette centrale est d'une puissance installée de 11 MWc.
VMH1 exploite une centrale au sol d'une puissance installée de 8 MWc et est située à Manot – Roumazières Loubert (16).

P79 MELLERAN

Léger début d'activité pour cette société qui génère, pour l'exercice objet du présent rapport, un CA de 21K€.

ODEUS

A cours de l'exercice objet du présent rapport, poursuite du partenariat avec See You Sun et développement de l'activité relative aux ombrières photovoltaïques:

- Mise en service de la première ombrière à THOUARS
- Développement de l'activité relative aux ombrières photovoltaïques
- Conclusion de plusieurs Conventions avec les communes, obtention de plusieurs permis de construire et constitution d'un portefeuille de projets
- Obtention du financement pour une 1ère grappe de projets et lancement des constructions correspondantes. Mises en service prévues au 1er trimestre 2025.
- Constitution d'une 2ème grappe de projets et recherche du financement associé

SEUR LA LOGE

Un partenariat avec URBASOLAR, dans le cadre d'un projet de construction et exploitation d'une centrale photovoltaïque d'une puissance installée de 4,9 MWc sur une surface de 9,6 ha sur un site d'enfouissement de déchets à Coulonges Thouarsais exploité par le SMITED. Ce projet a été retenu dans le cadre de l'appel d'offre par la CRE. SÉOLIS PROD est majoritaire à 31% et assure la présidence et les prestations support nécessaires à la société.
La Centrale est exploitée depuis octobre 2023.

IEL EXPLOITATION 81

La SAS IEL Exploitation 81 exploite un portefeuille de 18 centrales photovoltaïques sur toitures agricoles. Le financement a été mis en place.
IEL exploitation 81 est intégrée en consolidation au niveau de SEOLIS. L'ensemble du portefeuille des centrales est exploité.

FILIERE HYDRO ELECTRICITE:

SUDHYDRO GROUPEMENT

Séolis Prod détient une participation de 14,3% au sein de **SUDHYDRO Groupement**, SAS au capital de 2 835 000 €, immatriculée auprès du RCS de Castres sous le n° 752 978 361 et dont le siège est sis 18 avenue Victor Hugo – 81500 LAVAUR.
Au cours de l'exercice objet du présent rapport, SUDHYDRO groupement a poursuivi l'exploitation de sa filiale et société de projet, la SECH, qui exploite une centrale de production hydro électrique sise à Corbarieu.
SUDHYDRO Groupement ne fait pas partie du périmètre de consolidation de Séolis.

AQUA 64

SEOLIS PROD détient au 31.12.24 une participation de 38.8% au sein d'AQUA 64, ayant pour objet la gestion de centrales hydro-électriques. Les comptes d'aqua 64 vous sont présentés infra, la société étant consolidée au niveau de SEOLIS.
Cette société a procédé, concomitamment à sa création, à l'acquisition des deux entités suivantes :

- Centrale de pont d'Espagne SAS exploitant une turbine en contrat d'achat H 07 et dont la production annuelle moyenne est de 8.3 GWh
- Centrales d'Arudy, SAS exploitant deux turbines en contrat d'achat H 07 et dont la production annuelle moyenne est, respectivement, de 1.2 et 2.9 Gwh

HYDROCOP

HYDROCOP est une société dont le capital a été augmenté au cours de l'exercice de 80 287 040 € à 106 887 780 €. Cette augmentation a permis à HYDROCOP de racheter les actions détenues par la Caisse des dépôts et consignations au sein de la filiale NEH et de devenir seule actionnaire de cette entité. HYDROCOP détient elle-même un certain nombre de filiales, soit en totalité soit conjointement avec des tiers.

SEOLIS Prod détient désormais 10.38 % du capital de cette structure (contre 8.81% avant l'augmentation de capital), la souscription à la dernière augmentation de capital de cette structure ayant excédé son droit préférentiel de souscription. HYDROCOP n'est pas consolidée dans le périmètre de SEOLIS.

HYDROCOP et SUDHYDRO ont acquis à parité le capital de la société SA AQUA 65 (anciennement Centrale du Funiculaire du Pic de Jers), exploitant deux centrales hydroélectriques dans les environs de Lourdes pour une puissance de 2,4 MW.

FILIERE METHANISATION :

TIPER ET CAPTER METHANISATION

TIPER METHANISATION est une SAS, immatriculée au RCS de Niort sous le n° 503 808 354, dont le siège est sis 3, rue du Bois Saint-Hilaire – ZA du Grand Rosé - 79100 Louzy. La société exploite une unité de méthanisation sur la même commune. La participation de SÉOLIS PROD au sein de TIPER METHANISATION est de 32,71%. Le montant de son capital a été réduit, par apurement des pertes, à 777 100 euros. L'unité exploitée par Tiper Méthanisation produit de façon proche du nominal.

CAP'TER METHANISATION est une SAS, immatriculée au RCS de Niort sous le n°523 654 192, dont le siège est Zone artisanale Riblaire – 79330 SAINT-VARENT. La société a pour objet d'exploiter une installation de méthanisation sur cette commune. La participation de SÉOLIS PROD y est de 21,32%. Le montant de son capital a été réduit, par apurement des pertes, à 265 850 euros. L'unité ne produit pas au niveau du nominal en dépit des travaux effectués.

METHINNOV'

METHINNOV a été créée par un groupement d'agriculteurs et un porteur de projet en vue de développer, construire et exploiter une unité de méthanisation dans le Mellois. SEOLIS Prod participe à cette structure à hauteur de 33% du capital social. La Centrale injecte et la production est conforme au prévisionnel.

BIOMASSE THOUARSAISE

BIOMASSE THOUARSAISE est détenue par Séolis Prod à hauteur de 10%. Cette société porte un projet de centrale de méthanisation agricole aux fins d'injection de biométhane sur le territoire de la commune de THOUARS (79100).

V - RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L.232-1 du Code de Commerce, nous vous informons que la Société n'a dépensé aucune somme au titre des activités de recherche et développement sur l'exercice 2024. Aucun crédit d'impôt n'est donc prévu à ce titre.

VI - PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Tant au sein de Séolis que de ses filiales, la proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel selon la définition de l'article L.225-102 du Code de Commerce est inexistante au 31 décembre 2024.

VII - PRESENTATION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

L'exercice considéré a couru du 1er janvier au 31 décembre 2024. Les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

VII.1 COMPTES SOCIAUX

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.
Le Chiffre d'Affaires net s'élève, pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, à 259 467 563 € contre 284 946 773€ pour 2023.

VII.1.1 LE COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE

En Euros	**Produits**	**Charges**	**Résultat**
Exploitation	264 862 171	259 632 142	5 230 029
Financier	8 759 653	2 211 962	6 547 691
Courant avant Impôts			11 777 720
Résultat Exceptionnel			- 169 174
Participation et Impôt sur les sociétés			Participation 376 262 IS 2 274 567
Résultat net après impôts			8 957 718

VII.1.2 LE BILAN

En Euros

ACTIF	**Valeur Nette au 31/12/2024**
Actif net immobilisé	98 141 932
Actif net circulant	337 023 935
TOTAL ACTIF	**435 165 868**

PASSIF	Au 31/12/2024
Capitaux propres	165 746 576
Autres fonds propres	79 325
Provisions pour risques et charges	9 522 386
Dettes	259 817 581
TOTAL PASSIF	**435 165 868**

VII.2 TABLEAU DES DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaitre les résultats de la Société au cours des 5 derniers exercices.

VII.3 TABLEAU DES AUTORISATIONS FINANCIERES

Néant

VII.4 INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT

Il résulte des dispositions des articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de Commerce que la Société doit publier, dans le présent rapport, la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des créances à l'égard des clients par date d'échéance.
Nota: le tableau des factures reçues ne présente pas les dettes intra-groupes

Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu à l'article D. 441-4)						
	0 jour (indicatif)	1-30 j	31-60 j	61-90 j	91 j &+	Total (1 jour &+)
A) Tranches de retard de paiement						
Nb de factures concernées	765					**185**
Montant total (TTC)	6 013 931	1 285 908	5 644	35 120	493 796	**1 820 467**
Pourcentage du montant total des achats TTC	2.57	0.55	0	0.01	0.21	**0.78**
B) Factures exclues du A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées						
Néant						
C) Délais de paiement de référence utilisés						
Délais de paiement de référence utilisés	Délais contractuels : Factures avec commandes émises par le service achat : 45 j FdM Factures liées à un marché de travaux : 30 j date de réception Autres factures : à réception ou selon contrat					

Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31-60 jours	61-90 jours	91 jours et +	Total (1 jour et +)
A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	13 354					**13 544**
Montant total de factures concernées (TTC)	11 154 512	2 194 936	550 465	414 437	1 438 150	**4 597 987**
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)	3.71	0.73	0.18	0.14	0.48	**1.53**
B) Factures exclues du A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	10 530					
Montant de factures exclues (TTC)	3 765 545					
c) Délais de paiement de référence utilisés						
Délais de paiement de référence utilisés	Délais contractuels : 15j à date de facture					

VII.5 COMPTES CONSOLIDES

Les comptes consolidés de Séolis présentent les caractéristiques suivantes :

COMPTE DE RESULTAT :

En €

	Montant
Chiffre d'affaires	**497 294 013**
Résultat d'exploitation	**38 040 915**
Résultat financier	**- 1 421 575**
Résultat exceptionnel	**472 177**
Résultat Groupe	**23 420 055**

BILAN

En €

ACTIF	**Valeur nette**
Actif immobilisé	**827 886 632**
Actif circulant	**475 615 647**
TOTAL ACTIF	**1 303 502 279**
PASSIF – dont:	**Valeur nette**
Capitaux propres de l'ensemble (dont intérêts minoritaires)	**316 615 736**
Provisions	**113 303 382**
Droit du Concédant	**468 717 892**
Dettes	**404 865 269**
TOTAL PASSIF	**1 303 502 279**

Nous vous proposons, conformément aux articles L225-100 et L233-16 du Code de Commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés en annexe.

VIII – SITUATION DES MANDATS EN COURS AU 31 DECEMBRE 2024

VIII.1 CONSEIL DE SURVEILLANCE

Aucun mandat des membres du Conseil de Surveillance n'est à renouveler.

VIII.2 DIRECTOIRE

Aucun mandat des membres du Directoire n'est à renouveler.

VIII.3 COMMISSAIRES AUX COMPTES

M. VERLET a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes avec effet à l'issue de l'assemblée Générale tenue en juin 2024 sur les comptes de l'exercice clos au 31.12.2023.

Conformément aux dispositions en vigueur la société SOLAES AUDIT - RICHEMONT CAPERAA AUDIT a assuré la suppléance de M. VERLET. Il conviendra donc que l'assemblée Générale prenne acte de la fin du mandat de commissaire aux comptes de M. VERLET et de son remplacement par la société SOLAES – RICHEMONT CAPEERA Audit. Il n'y a pas lieu de désigner un suppléant.

IX – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice social de la Société clos le 31 décembre 2024, dont nous vous demandons d'approuver les comptes, se solde par un bénéfice de 8 957 718 euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat comme suit :

		En euros
Réserve légale *	**Dotation** (5% du bénéfice)	**447 886**
	Montant avant dotation	**4 232 051**
	Montant après dotation	**4 679 937**
Autres réserves	**Dotation**	**8 509 832**
	Montant avant dotation	**56 553 866**
	Montant après dotation	**65 063 698**
Distribution de dividendes		**0**

**Pour mémoire, l'article L232-10 du code de commerce donne l'obligation d'affecter, chaque année, 5% au moins du bénéfice à une réserve légale, et ce, jusqu'à ce que le montant de cette réserve atteigne 10% du capital social soit 7 211 600 €.*

En conséquence, la réserve légale passerait de 4 232 051 € à 4 679 937€, et le Poste « Autres réserves » de 56 553 866 € à 65 063 698€

L'affectation du résultat de la Société, que nous soumettons à votre approbation, est conforme à la loi, aux règlements et aux statuts de la Société.

X- DISTRIBUTION DE DIVIDENDES ET DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'au titre du dernier exercice clos, aucun dividende n'a été distribué.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies, pris ensemble l'article 39-4 du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge les dépenses non déductibles du résultat fiscal à hauteur de 14 249€

XI - OBSERVATIONS DU COMITE SOCIAL ÉCONOMIQUE

Le texte des observations présentées par le Comité Social Économique est annexé au présent rapport.

Lecture de ce rapport, ainsi que des observations et du rapport du Conseil de Surveillance, ayant été donnée, sont soumises au vote de l'Assemblée Générale de céans les résolutions ci-jointes.
Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises ci-dessous :

PROJETS DES DELIBERATIONS PRESENTEES AU VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

PREMIERE DELIBERATION - APPROBATION DU RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE, INCLUANT LE RAPPORT DE GESTION DU GROUPE SEOLIS

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires,
Vu les documents qui lui ont été présentés
Approuve le rapport du Directoire sur la situation et l'activité de la société, incluant la situation et l'activité du groupe, pendant l'exercice clos le 31 décembre 2024 et toutes les opérations qui y sont mentionnées.

DEUXIEME DELIBERATION - APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024 ET QUITUS

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires,
Vu le rapport de gestion du Directoire,
Vu le rapport général des Commissaires aux Comptes,
Vu le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, incluant ses observations sur les comptes, le rapport de gestion et les projets de résolutions,
Vu les observations du Comité social économique afférentes,
Approuve les comptes de l'exercice écoulé, comprenant le bilan, le compte de résultat et les annexes tels qu'ils ont été présentés, ainsi que la gestion de la Société telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et desdits rapports.
Prend acte de ce que les dépenses non déductibles du résultat fiscal telles que définies par l'article 39-4 du Code Général des Impôts, pris ensemble l'article 223 quater du dit code sont d'un montant de 14 249 €
En conséquence, *donne quitus* entier et sans réserve au Directoire de sa gestion pour l'exercice écoulé.

TROISIEME DELIBERATION - APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires,
Vu le rapport de gestion consolidé du Directoire,
Vu le rapport général des Commissaires aux Comptes,

Vu le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, incluant ses observations sur les comptes, le rapport de gestion et les projets de résolutions,
Vu les observations du Comité social économique afférentes,

Approuve les comptes consolidés de l'exercice écoulé, comprenant le bilan, le compte de résultat et les annexes tels qu'ils ont été présentés, ainsi que la gestion de la Société telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et desdits rapports.

QUATRIEME DELIBERATION - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires,
Vu le rapport de gestion et les comptes qu'elle vient d'approuver,
Vu le rapport général des Commissaires aux Comptes,
Vu la proposition d'affectation des résultats qui lui a été présentée,
Décide, conformément aux dispositions de l'article L.232-10 du Code de commerce, *d'affecter* 5 % du résultat soit la somme de 447 886**€** à la réserve légale, laquelle passe de 4 232 051 € à 4 679 937€
Décide d'affecter le solde en totalité au poste « Autres Réserves », lequel passe de 56 553 866 € à 65 063 698€
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des exercices précédents.

CINQUIEME DELIBERATION – APPROBATION DES CONVENTIONS REGLEMENTEES VISEES AUX ARTICLES L.225-86 ET L.225-88 DU CODE DE COMMERCE

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires,
Vu le rapport sur le gouvernement d'entreprise
Vu le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées par aux articles L. 225-86 et L. 225-88 du Code de Commerce,
Prend acte des conclusions de ce rapport,
Prend acte de ce qu'aucune convention n'y est visée.

SIXIEME DELIBERATION –PRISE D'ACTE DE LA DEMISSION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES ET DE SON REMPLACEMENT PAR SON SUPPLEANT

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir entendu le rapport de gestion du Directoire,

Etant préalablement rappelé que l'assemblée générale statuant le 26 juin 2020 a renouvelé le mandat de M. Damien VERLET et de son suppléant pour une durée de 6 exercices prenant fin à l'issue des délibérations de l'assemblée générale relatives à l'approbation des comptes du sixième exercice soit à l'issue de l'assemblée générale statuant en 2026 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

Vu la lettre de démission remise par M. Damien VERLET ;

Prend Acte de la démission de M. Damien VERLET de son mandat de Commissaire aux Comptes

Prend Acte de son remplacement par son suppléant SOLAES AUDIT - RICHEMONT CAPERAA AUDIT , SAS immatriculée au RCS de Paris sous le n° 481 805 240 et dont le siège est sis 34 rue de Penthièvre 75008 Paris, représentée par M. Michel BROSSEAU es qualités

Et ce pour la durée restant à courir du mandat de M. Damien VERLET précisée supra

n'y avoir lieu à la désignation d'un nouveau Suppléant

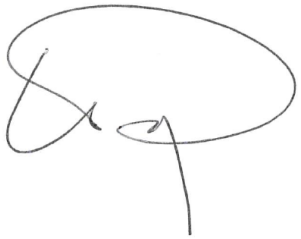
Le susnommé a fait savoir à l'avance qu'il acceptait les fonctions qui lui sont confiées et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

SEPTIEME DELIBERATION – POUVOIRS AUX FINS DE FORMALITÉS

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal constatant les délibérations de la présente Assemblée en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de publicité, d'enregistrement et de dépôts prévues par la loi.

Les termes du présent rapport, incluant les projets de résolutions ont été arrêtés par le Directoire .

M. Yannick PILPAY
Président du Directoire



ANNEXES

ANNEXE I – COMPTES SOCIAUX ET ANNEXES (DONT TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS)

ANNEXE II – COMPTES CONSOLIDES ET ANNEXES

ANNEXE III – TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES.

ANNEXE IV – RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE, INCLUANT SES OBSERVATIONS SUR LE RAPPORT ET SUR LES COMPTES

ANNEXE V – OBSERVATIONS DU COMITÉ SOCIAL ÉCONOMIQUE

RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des indications	2020	2021	2022	2023	2024
Capital en fin d'exercice					
Capital social	72 116 000	72 116 000	72 116 000	72 116 000	72 116 000
Nombre des actions ordinaires existantes	7 211 600	7 211 600	7 211 600	7 211 600	7 211 600
Nombre des actions à dividende prioritaire existantes					
Nombre maxi d'actions futures à créer :					
Par conversion d'obligations					
Par exercice du droit de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	167 234 811	240 872 682	365 090 908	284 946 774	259 467 563
Résultat avant impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	7 820 174	28 418 709	6 344 684	13 930 534	15 432 695
Impôt sur les bénéfices	1 038 006	902 513	238 289	1 729 748	2 274 567
Participation, intéressement des salariés	207 847	272 112	57 827	648 407	376 262
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	5 858 287	24 849 290	3 799 813	7 584 486	8 957 718
Résultat distribué					
Résultats par action					
Résultat après impôt, participation des salariés, mais avant amortissements et provisions	1	4	1	4	2
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	1	3	1	1	1
Dividende attribué à chaque action					
Personnel					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice	8 638 744	8 788 333	9 022 937	9 873 293	10 226 965
Sommes versées au titre des avantages sociaux	5 409 927	5 355 634	4 859 283	5 801 520	6 091 790

© Invoke - Tableau annexe

Docusign Envelope ID: 6F76DC5F-05A4-4144-9E2F-33851153EBE2

SAEML SEOLIS

336 Avenue de Paris

79025 NIORT Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

GROUPE Y Audit
53 rue des Marais
CS 18421
79024 NIORT CEDEX

SAS au capital de 500 000 €
RCS Niort B 377 530 563

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest-Atlantique

SOLAES AUDIT
34 rue de Penthièvre

75008 PARIS

SAS au capital de 80 000€
RCS Paris B 481 805 240

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

Docusign Envelope ID: 6F76DC5F-05A4-4144-9E2F-33851153EBE2

SAEML SEOLIS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'Assemblée Générale de la SAEML SEOLIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAEML SEOLIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Docusign Envelope ID: 6F76DC5F-05A4-4144-9E2F-33851153EBE2

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nos travaux ont notamment porté sur :

- La cohérence et la correcte application des hypothèses et du processus retenus en matière de chiffrage de l'Energie En Compteur comme détaillés dans la note intitulée *« Créances »* de l'annexe ;
- Le caractère raisonnable des hypothèses retenues pour la détermination de la valeur d'usage des titres de participation ;
- La cohérence et la correcte application de la méthode d'évaluation de la provision pour Droits Spécifiques Futurs (DSF) ;
- La cohérence et la correcte application du processus retenu en matière d'évaluation de la créance de CSPE figurant à l'actif du bilan

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Docusign Envelope ID: 6F76DC5F-05A4-4144-9E2F-33851153EBE2

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Docusign Envelope ID: 6F76DC5F-05A4-4144-9E2F-33851153EBE2

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Niort et Paris, le 06 juin 2025

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Groupe Y Audit	SOLAES AUDIT
Pierre FROIDURE	**Michel BROSSEAU**

Docusign Envelope ID: 6F76DC5F-05A4-4144-9E2F-33851153EBE2

SAEML SEOLIS

COMPTES ANNUELS

Exercice 2024

336 AVENUE de Paris 79009 NIORT

© INVOKE

Docusign Envelope ID: 6F76DC5F-05A4-4144-9E2F-33851153EBE2

BILAN ACTIF

	2024			2023
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	8 609 871	7 963 293	646 578	770 257
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	*8 609 871*	*7 963 293*	*646 578*	*770 257*
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 641 017	253 231	1 387 786	1 370 786
Constructions	12 895 325	4 047 114	8 848 210	9 219 096
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 783 044	1 649 536	3 133 508	3 393 435
Autres immobilisations corporelles	22 094 086	5 211 729	16 882 357	11 382 560
Immobilisations en cours	731 270		731 270	4 867 603
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	*42 144 742*	*11 161 610*	*30 983 131*	*30 233 480*
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	59 010 000	110 000	58 900 000	53 910 000
Créances rattachées à des participations	5 425 336		5 425 336	5 411 834
Autres titres immobilisés				
Prêts	16 134		16 134	20 047
Autres immobilisations financières	2 170 753		2 170 753	12 170 203
Total immobilisations financières	*66 622 223*	*110 000*	*66 512 223*	*71 512 084*
ACTIF IMMOBILISE	**117 376 836**	**19 234 904**	**98 141 932**	**102 515 820**
Stocks				
Matières premières, approvisionnements	7 811 472	229 092	7 582 380	9 305 233
En cours de production de biens	620 004		620 004	763 796
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks	*8 431 475*	*229 092*	*8 202 383*	*10 069 030*
Créances (3)				
Avances et acomptes versés sur commandes	229 461		229 461	254 579
Clients et comptes rattachés	103 279 195	2 533 351	100 745 843	111 953 822
Autres créances	164 678 909	711 221	163 967 688	163 457 005
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	*268 187 565*	*3 244 572*	*264 942 992*	*275 665 406*
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :	29 207 782		29 207 782	9 875 000
Disponibilités	31 859 989		31 859 989	17 980 283
Total disponibilités et divers	*61 067 771*		*61 067 771*	*27 855 283*
Charges constatées d'avance	2 810 789		2 810 789	2 189 790
ACTIF CIRCULANT	**340 497 600**	**3 473 665**	**337 023 935**	**315 779 509**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**457 874 436**	**22 708 569**	**435 165 868**	**418 295 330**

(1) dont droit au bail

(2) dont part à moins d'un an

(3) dont part à plus d'un an

© Invoke - Tableau annexe

Docusign Envelope ID: 6F76DC5F-05A4-4144-9E2F-33851153EBE2

BILAN PASSIF

	2024	2023
Capital social ou individuel Dont versé : 72 116 000	72 116 000	72 116 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	4 232 051	3 852 827
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	56 553 868	49 348 606
Report à nouveau	23 040 086	23 040 086
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**8 957 718**	**7 584 486**
Total situation nette	*164 899 723*	*155 942 005*
Subventions d'investissement	846 853	291 613
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**165 746 576**	**156 233 618**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	79 325	82 064
AUTRES FONDS PROPRES	**79 325**	**82 064**
Provisions pour risques	716 760	716 760
Provisions pour charges	8 805 626	7 996 616
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**9 522 386**	**8 713 376**
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	100 080 989	103 258 512
Emprunts et dettes financières divers	10 390 817	574 944
Total dettes financières	*110 471 806*	*103 833 456*
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	46 090 757	38 263 829
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 874 966	70 256 875
Dettes fiscales et sociales	29 103 475	36 395 744
Total dettes d'exploitation	*146 069 199*	*144 916 447*
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	206 489	1 577 334
Autres dettes	445 682	233 725
Total dettes diverses	*652 170*	*1 811 059*
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	2 624 406	2 705 310
DETTES	**259 817 581**	**253 266 272**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**435 165 868**	**418 295 330**

© Invoke - Tableau annexe

Docusign Envelope ID: 6F76DC5F-05A4-4144-9E2F-33851153EBE2

COMPTE DE RESULTAT

	2024			2023
	France	**Export**	**Total**	
Vente de marchandises	229 479 452		229 479 452	249 550 548
Production vendue : - biens	267 678		267 678	3 524 124
Production vendue : - services	29 720 434		29 720 434	31 872 101
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**259 467 563**		**259 467 563**	**284 946 774**
Production stockée			(143 793)	168 407
Production immobilisée			187 082	171 118
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			5 106 573	3 631 732
Autres produits (1) (11)			244 745	293 927
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)			**264 862 171**	**289 211 958**
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)			213 854 559	240 586 703
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			11 223 495	14 532 282
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			1 845 370	(704 411)
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			10 171 575	11 030 008
Total charges externes			*237 095 000*	*265 444 582*
Impôts, taxes et versements assimilés			**1 151 356**	**1 089 400**
Charges de personnel				
Salaires et traitements			10 226 965	9 873 293
Charges sociales (10)			6 091 790	5 801 520
Total charges de personnel			*16 318 756*	*15 674 813*
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 914 809	1 602 278
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 852 974	829 377
Dotations aux provisions pour risques et charges			809 010	2 387 829
Total dotations d'exploitation			*4 576 793*	*4 819 484*
Autres charges (12)			490 237	554 092
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			**259 632 142**	**287 582 370**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**5 230 029**	**1 629 588**
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participations (5)			3 755 414	4 833 931
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			535	671
Autres intérêts et produits assimilés (5)			5 003 704	7 586 418
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			**8 759 653**	**12 421 020**
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions			10 000	
Intérêts et charges assimilées (6)			2 201 962	5 654 766
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			**2 211 962**	**5 654 766**
RESULTAT FINANCIER			**6 547 691**	**6 766 254**
RESULTAT COURANT			**11 777 720**	**8 395 841**

© Invoke - *Tableau annexe*

Docusign Envelope ID: 6F76DC5F-05A4-4144-9E2F-33851153EBE2

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2024	2023
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 151	1 547 230
Produits exceptionnels sur opérations en capital	152 153	123 286
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**163 304**	**1 670 516**
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	224 065	453
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	108 413	103 263
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**332 478**	**103 716**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(169 174)**	**1 566 800**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	376 262	648 407
Impôts sur les bénéfices	2 274 567	1 729 748
TOTAL DES PRODUITS	**273 785 128**	**303 303 494**
TOTAL DES CHARGES	**264 827 410**	**295 719 007**
BENEFICE ou PERTE	**8 957 718**	**7 584 486**

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	
(2) Dont produits de locations immobilières	
(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	
(3) Dont crédit-bail mobilier	
(3) Dont crédit-bail immobilier	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	4 239 618
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	618 733
(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général	
(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes	
(6 ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles	
(9) Dont transferts de charges	4 343 929
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	35 230

© Invoke - Tableau annexe

Docusign Envelope ID: 6F76DC5F-05A4-4144-9E2F-33851153EBE2

ANNEXE

Docusign Envelope ID: 6F76DC5F-05A4-4144-9E2F-33851153EBE2

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires lié à la fourniture d'électricité sur le tarif bleu progresse de 13M€ (en raison des évolutions successives de prix des tarifs règlementés (+9.8%). L'évolution du tarif d'achat dit « tarif de cession » connait aussi une évolution de même niveau, ce qui permet de maintenir la marge.

En ce qui concerne le chiffre d'affaires issu de la revente sur le marché de l'énergie produite achetée par SEOLIS en obligation d'achat, celui-ci revient sur une valeur plus standard, après deux années consécutives impactées par l'envolée des prix, soit 28M€.

L'année 2024 est la première année d'application de la convention de responsable d'équilibre de SEOLIS. Ainsi SEOLIS a procédé aux achats et reventes d'électricité au spot pour couvrir la courbe des pertes réseau de GEREDIS.

En ce qui concerne le mécanisme de la CSPE obligation d'achats, la méthodologie de calcul de la compensation encadrée par la délibération CRE du 25 janvier 2024 et des provisions qui en découlent a été affinée pour correspondre à la réalité de la déclaration auprès de la CRE du 31/03/2025.

Un versement de 38M€ de la compensation CSPE été perçu en aout 2024 de manière dérogatoire, soit 7/12 du montant de compensation de CSPE attendue à date.

Enfin, dans le cadre du mécanisme d'accès au marché de l'électricité et des contrats d'achats, SEOLIS a contractualisé pour le compte de sa filiale SELIA :

- des lignes de crédit pour une valeur globale de 125 M€, mobilisées à hauteur de 61,5 M€ au 31/12/2024.
- des GAPD pour un montant de 39,31 M€ échéance 31/12/2024.
 Le cout de ces engagements est refacturé et in fine intégralement supporté par SELIA.

EVENEMENTS POST CLOTURE

Néant.

Docusign Envelope ID: 6F76DC5F-05A4-4144-9E2F-33851153EBE2

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon l'ANC 2014-03 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les comptes sont établis dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées en majorité par des logiciels. Ceux-ci sont évalués au coût d'acquisition et sont amortis sur une durée de 2 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

- Les immobilisations corporelles sont constituées des biens nécessaires à l'exploitation et comprennent aussi tous les éléments constitutifs de la concession de gaz exploité par la société (voir détail dans la note concession au passif).
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production notamment pour la concession. Elles n'ont pas fait l'objet de réévaluation.
- Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire.

Les principales durées de vie retenues sont :

- Construction et agencements : 15 à 40 ans
- Matériel, outillage et mobilier : 2 à 10 ans
- Citernes et réseaux gaz : 40 à 50 ans

3. Immobilisations financières

3.1. Titres et participation financières

Les immobilisations financières comprennent d'une part la valeur des titres des filiales créées ou achetées et d'autre part les avances consenties à moyen terme pour financer ses différentes filiales. Les mouvements financiers de court terme sont eux classés en compte courant en autres créances ou autres dettes.

La valeur brute des titres est constituée par le coût de souscription ou d'achat hors frais accessoires. Les prêts sont évalués à la valeur nominale. En cas de valeur d'inventaire inférieure aux valeurs brutes, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

A ce titre une provision sur les titres de SEOLIS Mobilité a été constituée en 2024 pour 10K€.

Docusign Envelope ID: 6F76DC5F-05A4-4144-9E2F-33851153EBE2

3.2. Autres immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent également les prêts au personnel, les dépôts et cautionnements versés pour des obligations relatives au gaz (349 K€) et à l'ARENH (428 k€), une retenue pour garantie (180 K€) pour un emprunt contracté en 2021 auprès de la CMO, des retenues de garantie (d'une valeur globale de 1 209 K€) pour des emprunts contractés auprès de la BPI. Ces prêts et dépôts sont évalués à leur valeur nominale.

Par ailleurs, la GAPD mise en place en faveur du responsable d'équilibre ENERCOM est assortie d'une consignation auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation. D'une valeur de 10M€ pour l'exercice 2023, celle-ci a été ramenée à 5K€ en 2024.

4. Stocks et encours

Les stocks se décomposent comme suit :

- 4,5 M€ concernant les marchandises
- 3,04 M€ de CEE.

4.1. Stocks de marchandises

Ils sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée. Une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée en fin d'exercice. Elle est calculée sur la base des articles qui n'ont pas fait l'objet de mouvements depuis 3 ans ou dont la date de péremption est atteinte, ou encore qui sont jugés techniquement obsolètes.

4.2. Certificats d'Economies d'Energie (CEE)

En sa qualité de fournisseur d'électricité, SEOLIS a l'obligation de réaliser ou de faire réaliser des économies d'énergie, qui se matérialisent sous la forme de certificats d'économie d'énergie (CEE).

SEOLIS s'est engagée dans la nouvelle période (P5) d'obligation d'économie d'énergie (du 01/01/2022 au 31/12/2025) qui représente, pour l'année 2024, une obligation de :

- 344 GWh cumac pour les CEE « classique »,
- 213 GWh cumac pour les CEE « précarité ».

En matière de CEE « classique » et « précarité », les acquisitions de CEE sont supérieures à l'obligation cumulée au 31/12/2024. Il est donc constaté un stock de CEE. Les CEE en stock sont valorisés par la méthode du « FIFO », au cout moyen pondéré de l'année. Ils sont destinés à couvrir les obligations à venir. Au 31/12/2024, le stock de CEE représente :

- 131 GWh de CEE « classique »
- 327 GWh de CEE « précarité »

5. Créances clients et autres créances

Les créances sont valorisées à leurs valeurs nominales.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur de recouvrement est inférieure à la valeur comptable.

-> Créances clients : cette provision est calculée client par client en fonction de sa situation de risque et de l'ancienneté de la créance.

-> Autres créances : une provision a été constituée à hauteur de 711K€ sur le compte courant d'associé de SEOLIS Mobilité eu égard aux résultats et perspectives de cette filière.

Docusign Envelope ID: 6F76DC5F-05A4-4144-9E2F-33851153EBE2

Les créances clients en factures à établir comprennent pour l'essentiel une estimation de l'énergie en compteur pour 74,74 M€ qui représente la part d'énergie consommée par les clients en fin d'exercice mais qui ne leur est pas encore facturée, soit parce que la relève du compteur n'est pas faite, soit parce que le client est facturé une seule fois par an en raison de la mensualisation. Les quantités non facturées sont estimées mois par mois par différence entre les consommations du mois et les ventes déjà facturées du même mois.

6. Valeurs mobilières de placement

La valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. En cas de valeur de marché inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La trésorerie fait l'objet d'une gestion en pool pour SEOLIS et 3 de ses filiales, les placements sont répartis à la clôture en fonction des pourcentages de liquidités de chaque société.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

1. Capitaux propres

Pas de mouvement sur l'exercice hormis l'affectation du résultat. Tableau de composition joint ci-après.

2. Autres Fonds propres - Avances conditionnées - Concession

SEOLIS et le Syndicat Intercommunal d'Energie des Deux Sèvres ont signé une convention de concession d'une durée de 30 ans, portant sur la fourniture d'électricité en Deux Sèvres. Cette convention prendra fin le 30 juin 2036.

Ces mêmes parties ont signé une convention de concession d'une durée de 25 ans, portant sur des réseaux de distribution de gaz d'une partie du territoire des Deux Sèvres. Cette convention prendra fin en mai 2037.

Au titre de ces concessions :

Figurent à l'actif du bilan

- les immobilisations concédées à titre gracieux, diminuées des déposes
- les renouvellements et les extensions
- les amortissements qui comprennent :
 - les amortissements pour ordre qui correspondent à la dépréciation en linéaire du réseau concédé et du réseau renouvelé (ces amortissements n'ont pas d'incidence sur le compte de résultat).
 - Les amortissements des extensions qui font l'objet d'un amortissement comptable classique par une dotation au compte de résultat.

Figurent au passif du bilan

- En avances conditionnées à hauteur de 79 K€ la contrepartie financière des concessions portant sur les réseaux de distribution de gaz et qui représente le droit du concédant.

Docusign Envelope ID: 6F76DC5F-05A4-4144-9E2F-33851153EBE2

3. Provisions pour risques

Elles sont constituées pour un montant de 717 K€ par des provisions sur les contrôles en cours avec des administrations et des contentieux RH.

4. Provisions pour charges

4.1. Indemnités de fin de carrière « IFC »

Dans le cadre des obligations de la branche, l'entreprise doit verser lors du départ en retraite, aux agents ayant plus de 15 ans de service, une indemnité calculée en fonction de son ancienneté, ainsi qu'un congé de préretraite. Cette somme est calculée selon la méthode actuarielle recommandée par le CNC.

Le montant des droits acquis par l'ensemble des agents en activité à la fin de l'exercice s'élève à 1010 K€.

Les principales hypothèses retenues pour ces estimations sont :

- Age de départ à 64 ans
- Salaire national de base au 31-12-2024
- Taux de charges moyen de l'exercice
- Un taux actuariel retenu de 3,1271% au 31/12/2024 contre 3,0777% au 31/12/2023

4.2. Engagements pris en matière de retraite : droits spécifiques passés « DSP » et futurs « DSF »

Dans le cadre de la réforme des retraites, les entreprises du secteur des Industries Electriques et Gazières doivent constater leurs engagements de retraite.

L'évaluation de ces engagements de retraite est fortement dépendante des hypothèses de taux d'actualisation et d'inflation qui sont retenues ainsi que des modifications dans les régimes de retraites.

Aussi, la société a-t-elle choisi d'appliquer la recommandation 2013-R.02 qui permet aux entreprises de provisionner leurs engagements de retraite selon la méthode dite du « corridor ». Celle-ci permet de lisser les effets des écarts actuariels sur la duration des engagements et ainsi de limiter l'effet de la volatilité. En conséquence, malgré la hausse du taux actuariel, le montant des engagements progresse au 31/12/2024.

Les droits provisionnés et leurs évolutions sont résumés dans les tableaux ci-dessous.

Les hypothèses retenues pour l'exercice sont les suivantes : taux d'actualisation 3,13% et 3,19%, duration 18 ans et âge de départ à 64 ans.

DSP (en K€)	31/12/2024	Δ	31/12/2023
Taux d'actualisation	3,13%		3,08%
Engagement externalisé	*3 374*	*-180*	*3 554*
Engagement provisionné	*1 228*	*289*	*939*
Total Couverture	4 602	109	4 493
Engagement hors bilan	391	-27	418
Engagement retraite total	**4 993**	**82**	**4 911**

Docusign Envelope ID: 6F76DC5F-05A4-4144-9E2F-33851153EBE2

DSF (en K€)	31/12/2024	Δ	31/12/2023
Taux d'actualisation	3,19%		3,06%
Engagement externalisé	*4 422*	*109*	*4 313*
Engagement provisionné (dont préretraite)	*6 568*	*392*	*6 176*
Total Couverture	10 990	501	10 489
Engagement hors bilan	-2 400	-116	-2 284
ENGAGEMENT TOTAL	**8 590**	**385**	**8 205**

5. Avances et acomptes reçus

La société a mis en place un service de mensualisation de la vente de l'électricité. Les clients payent une provision sur leur consommation pendant 10 mois et celle-ci est ensuite régularisée lors de la facture finale. Ces acomptes mensuels net de taxe représentent un montant de 46,1 M€.

6. Autres informations sur les dettes et produits constatés d'avance

Les informations sont présentées dans les tableaux ci-après.
Les dettes à caractère social sont évaluées selon les méthodes décrites en 6.1. et 6.2.

6.1. Compte Epargne Temps « CET »

Un accord d'entreprise permet au salarié de mettre en réserve sur un compte spécifique des jours ou heures de repos non consommés. Ce temps peut être pris l'année suivante ou reporté en fin de carrière. Le montant des droits acquis par l'ensemble des agents titulaire d'un CET s'élève à la fin de l'exercice à 1 701 K€ charges comprises. Une part de cette somme est calculée selon la méthode actuarielle recommandée par le CNC et représente 273 K€.

Les principales hypothèses retenues pour ces estimations sont :

- Age de départ à 64 ans
- Salaire national de base au 31-12-2024
- Taux de charges moyen de l'exercice
- Un taux actuariel de 3,1271%

6.2. Compte Epargne Jour Retraite « CEJR »

Dans le cadre d'un accord de branche, l'entreprise a créé un CEJR pour les salariés. Le CEJR est un mécanisme permettant d'acquérir des jours en fonction de la pénibilité des emplois, ces jours devant être pris globalement avant le départ en retraite. Le montant des droits acquis par l'ensemble des agents titulaire d'un CEJR à la fin de l'exercice s'élève à 99 K€ charges comprises. Une part de cette somme est calculée selon la méthode actuarielle recommandée par le CNC et représente 18 K€.

Les principales hypothèses retenues pour ces estimations sont :

- Age de départ à 64 ans
- salaire national de base au 31-12-2024
- taux de charges moyen de l'exercice
- un taux actuariel de 3,1271%

Docusign Envelope ID: 6F76DC5F-05A4-4144-9E2F-33851153EBE2

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Les Informations sont détaillées sur les tableaux présentés ci-après.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1. Intégration fiscale

Une convention d'intégration fiscale est en vigueur entre les sociétés SEOLIS, GEREDIS, SELIA et SEOLIS PROD. Les filiales IEL Exploitation 81 et I-ENR ont rejoint le groupe intégré à compter du 1er janvier 2020, suite à la signature d'un avenant à la convention d'intégration fiscale en octobre 2019.

Les filiales SEOLIS MOBILITE et P24 LA CONTIE ont rejoint le groupe intégré à compter du 1er janvier 2022, suite à la signature d'un avenant à la convention d'intégration fiscale en mars 2022.

En sa qualité de tête de groupe, la SAEML SEOLIS est redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur l'ensemble du résultat du groupe. La convention prévoit qu'en cas de déficit fiscal d'une société l'économie d'impôt lui est rétrocédée. Pour l'exercice, il n'y a pas d'écart entre l'IS calculé avec ou sans intégration.

La société SEOLIS bénéficie d'une réduction d'impôt mécénat de 13 K€.

2. Consolidation

La société SAEML SEOLIS est la tête d'un groupe consolidé comptant 31 sociétés.

3. Garanties et Engagements Hors Bilan

3.1. Dans le cadre du mécanisme d'accès au marché de l'électricité et des contrats d'achats, la société SEOLIS a pris des engagements en faveur de sa filiale SELIA :

Engagements donnés :

SEOLIS s'est portée garante des engagements de sa filiale SELIA. Cet engagement a une valeur de 39 M€ au titre de 2024.

Engagements reçus :

- SEOLIS a contractualisé au titre de 2024 des lignes de crédit pour une valeur globale de 125 M€ auprès de 6 banques. En fin d'exercice, ces lignes de crédit sont mobilisées à hauteur de 61,5 M€. De nouvelles lignes ont été contractualisées pour 2025 à hauteur de 110 M€.
- SEOLIS a contractualisé des GAPD à hauteur de 39 M€ à échéance 31/12/2024 et à hauteur de 25M€ pour l'année 2025.

3.2. Autres garanties et engagements divers :

Engagements donnés :

SEOLIS s'est portée caution solidaire lors de la souscription d'un emprunt réalisé par SELIA auprès du Crédit Mutuel pour la totalité de l'emprunt. L'engagement total d'emprunt (capital + intérêt) s'élève à 646 K€ au 31/12/2024.

Engagements reçus :

La banque CCM s'est portée caution à hauteur de 115 K€ en faveur de l'organisme ORIAS dans le cadre des contrats Zen élec. Autres GAPD reçues, notamment en faveur de GRT GAZ (137K€), RTE (50K€), TEREGA (100K€).

Docusign Envelope ID: 6F76DC5F-05A4-4144-9E2F-33851153EBE2

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2024	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin 2024
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 261 912	357 636	9 677	8 609 871
Total immobilisations incorporelles	**8 261 912**	**357 636**	**9 677**	**8 609 871**
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 624 017	17 000		1 641 017
Constructions :				
- Constructions sur sol propre	2 509 760			2 509 760
- Constructions sur sol d'autrui	8 022 735		2 362	8 020 373
- Installations générales, agencements et aménagement des const.	2 365 192			2 365 192
Installations techniques, matériel et outillages industriels	4 760 809	204 603	182 368	4 783 044
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers	903 748	123 216		1 026 964
- Matériel de transport	761 019		87 670	673 349
- Matériel de bureau et mobilier informatique	3 084 623	57 621	36 378	3 105 866
- Immobilisation des concessions	11 314 303	6 037 868	64 263	17 287 907
Immobilisations corporelles en cours	4 867 603	2 669 589	6 805 922	731 270
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	**40 213 808**	**9 109 897**	**7 178 963**	**42 144 742**
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	59 421 834	5 301 507	288 005	64 435 336
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	12 190 250		10 003 362	2 186 887
Total immobilisations financières	**71 612 084**	**5 301 507**	**10 291 367**	**66 622 223**
TOTAL GENERAL	**120 087 804**	**14 769 039**	**17 480 007**	**117 376 836**

© Invoke - Tableau annexe

Docusign Envelope ID: 6F76DC5F-05A4-4144-9E2F-33851153EBE2

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2024	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2024
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	7 491 656	471 638		7 963 293
Total immobilisations incorporelles	**7 491 656**	**471 638**		**7 963 293**
Immobilisations corporelles				
Terrains	253 231			253 231
Constructions :				
- Constructions sur sol propre	3 579 410	225 046	1 325	3 803 131
- Constructions sur sol d'autrui				
- Inst gén., agcemnts et aménagmt des const.	99 180	144 803		243 983
Installations techniques, matériel et outillage indust.	1 367 374	403 995	121 834	1 649 536
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers	462 634	79 528		542 162
- Matériel de transport	551 941	73 320	87 670	537 591
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 444 483	214 993	36 378	2 623 097
- Immobilisation des concessions	1 222 074	304 225	17 421	1 508 879
Total immobilisations corporelles	**9 980 328**	**1 445 910**	**264 628**	**11 161 610**
TOTAL GENERAL	**17 471 984**	**1 917 548**	**264 628**	**19 124 904**

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2024	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2024
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

© Invoke - Tableau annexe

Docusign Envelope ID: 6F76DC5F-05A4-4144-9E2F-33851153EBE2

PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début 2024	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Utilisées au cours de l'ex	Diminutions : Non Utilisées au cours de l'ex	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin 2024
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
Dont majorations exceptionnelles de 30%						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions règlementées						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges	575 695					575 695
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités	141 065					141 065
Provisions pour pertes de change						
Sous total provisions pour risques	*716 760*					*716 760*
Provisions pour pensions et obligations similaires	7 996 616	809 010				8 805 626
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
Sous total provisions pour charges	*7 996 616*	*809 010*				*8 805 626*
Autres provisions pour risques et charges						
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**8 713 376**	**809 010**				**9 522 386**
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation	100 000	10 000				110 000
Sur autres immobilisations financières						
Sous total sur immobilisations	*100 000*	*10 000*				*110 000*
Sur stocks et en-cours	351 609				122 517	229 092
Sur comptes clients	2 031 726	1 141 753			640 128	2 533 351
Autres provisions dépréciations		711 221				711 221
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**2 483 335**	**1 862 974**			**762 645**	**3 583 665**
TOTAL GENERAL	**11 196 711**	**2 671 984**			**762 645**	**13 106 051**
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 661 984			762 644	
Dont dotations et reprises financières		10 000				
Dont dotations et reprises exceptionnelles						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

© Invoke - Tableau annexe

Docusign Envelope ID: 6F76DC5F-05A4-4144-9E2F-33851153EBE2

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations	5 425 336		5 425 336	5 411 834
Prêts (1) (2)	16 134	3 255	12 879	20 047
Autres immobilisations financières	2 170 753	781 753	1 389 000	12 170 203
Total actif immobilisé	*7 612 223*	*785 008*	*6 827 215*	*17 602 084*
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	3 765 545	3 765 545		2 466 743
Autres créances clients	99 513 650	99 513 650		111 518 806
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	1 367	1 367		202
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices	6 145 697	6 145 697		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 005 406	4 005 406		3 895 398
Autres impôts, taxes et versements assimilés	11 919 998	11 919 998		11 016 586
Divers	3 500	3 500		881
Groupe et associés (2)	141 099 478	141 099 478		147 902 613
Débiteurs divers	1 503 462	1 503 462		641 325
Total actif circulant	*267 958 103*	*267 958 103*		*277 442 553*
Charges constatées d'avance	2 810 789	2 810 789		2 189 790
TOTAL DES CREANCES	**278 381 116**	**271 553 901**	**6 827 215**	**297 234 427**
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice	3 912			
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum	61 647 632	61 647 632			69 024 829
- à + de un an	38 433 356	7 929 841	17 608 300	12 895 215	34 233 683
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	186 266	186 266			197 041
Fournisseurs et comptes rattachés	70 874 966	70 874 966			70 256 875
Personnel et comptes rattachés	3 794 420	3 794 420			3 735 328
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 563 085	2 563 085			2 253 532
Impôts sur les bénéfices					2 139 737
Taxe sur la valeur ajoutée	16 571 677	16 571 677			14 326 160
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	6 174 294	6 174 294			13 940 987
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	206 489	206 489			1 577 334
Groupe et associés (2)	10 204 551	10 204 551			377 903
Autres dettes	445 682	445 682			233 725
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	2 624 406	2 624 406			2 705 310
TOTAL DES DETTES	**213 726 824**	**183 223 308**	**17 608 300**	**12 895 215**	**215 002 443**
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		9 800 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		5 600 327			
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

© Invoke - Tableau annexe

Docusign Envelope ID: 6F76DC5F-05A4-4144-9E2F-33851153EBE2

PRODUITS À RECEVOIR

Produits à recevoir	2024	2023
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations	301 507	288 005
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations financières	*301 507*	*288 005*
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	83 740 755	88 618 345
Autres créances	1 121 847	492 368
Total créances	*84 862 602*	*89 110 713*
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	289 505	119 784
Total disponibilités et divers	*289 505*	*119 784*
Autres		
Total autres		
TOTAL	**85 453 614**	**89 518 502**

© Invoke - Tableau annexe

Docusign Envelope ID: 6F76DC5F-05A4-4144-9E2F-33851153EBE2

CHARGES A PAYER

Nature des charges	2024	2023
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	100 206	107 881
Emprunts et dettes financières divers	101 554	24 829
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	46 090 757	38 263 829
Total dettes financières	*46 292 517*	*38 396 538*
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 313 223	56 431 060
Dettes fiscales et sociales	5 918 401	5 793 127
Total dettes d'exploitation	*63 231 624*	*62 224 187*
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		52 940
Total dettes diverses		*52 940*
Autres		
Total autres dettes		
TOTAL	**109 524 142**	**100 673 666**

© Invoke - Tableau annexe

Docusign Envelope ID: 6F76DC5F-05A4-4144-9E2F-33851153EBE2

CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Nature des charges	2024	2023
Charges d'exploitation :		
Divers frais généraux	868 071	380 050
Abonnement début de période	1 942 718	1 809 740
Total charges d'exploitation	*2 810 789*	*2 189 790*
Charges financières :		
Total charges financières		
Charges exceptionnelles :		
Total charges exceptionnelles		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	**2 810 789**	**2 189 790**
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	**2 810 789**	**2 189 790**

Nature des produits	2024	2023
Produits d'exploitation :		
Abonnement début de période	2 442 769	2 294 094
Divers produits	31 443	3 441
Capacités	150 194	407 775
Total produits d'exploitation	*2 624 406*	*2 705 310*
Produits financiers :		
Total produits financiers		
Produits exceptionnels :		
Total produits exceptionnels		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**2 624 406**	**2 705 310**
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)	**2 624 406**	**2 705 310**
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**186 383**	**(515 520)**

© Invoke - Tableau annexe

Docusign Envelope ID: 6F76DC5F-05A4-4144-9E2F-33851153EBE2

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	créés pendant l'exercice N	remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires	72 116 000			72 116 000	10,00
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	**72 116 000**			**72 116 000**	

© Invoke - Tableau annexe

Docusign Envelope ID: 6F76DC5F-05A4-4144-9E2F-33851153EBE2

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	01/01/2024	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/12/2024
Capital en nombre d'actions							
Valeur nominale							
Capital social ou individuel	72 116 000						72 116 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...							
Ecarts de réévaluation							
Réserve légale	3 852 827			379 224			4 232 051
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves	49 348 606			7 205 262			56 553 868
Report à nouveau	23 040 086						23 040 086
Résultat de l'exercice	7 584 486			(7 584 486)		8 957 718	8 957 718
Subventions d'investissement	291 613				555 240		846 853
Provisions règlementées							
Dividendes versés							
Total capitaux propres	**156 233 618**				**555 240**	**8 957 718**	**165 746 576**

© Invoke - Tableau annexe

Docusign Envelope ID: 6F76DC5F-05A4-4144-9E2F-33851153EBE2

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Détail du chiffre d'affaires	2024			2023			Variation
	France	Export et livraisons intracom	Total	France	Export et livraisons intracom	Total	%
Electricité	218 460 539		218 460 539	231 141 065		231 141 065	-5,49%
Gaz	11 240 994		11 240 994	21 885 125		21 885 125	-48,64%
Eclairage public	2 544 172		2 544 172	2 566 400		2 566 400	-0,87%
Travaux	9 817 315		9 817 315	11 475 881		11 475 881	-14,45%
Prestations facturées aux filiales	15 530 595		15 530 595	14 633 933		14 633 933	6,13%
Prestations	388 839		388 839	510 602		510 602	-23,85%
Activités annexes-facturation diverse	1 485 110		1 485 110	2 733 768		2 733 768	-45,68%
TOTAL	**259 467 564**		**259 467 564**	**284 946 774**		**284 946 774**	**-8,94%**

© Invoke - Tableau annexe

Docusign Envelope ID: 6F76DC5F-05A4-4144-9E2F-33851153EBE2

DÉTAIL DES TRANSFERTS DE CHARGES

Nature	2024	2023
Remboursement salaire absence, avantage en nature	1 161 171	1 303 818
Facturation diverse et divers remboursements	3 182 758	1 476 323
TOTAL	**4 343 929**	**2 780 141**

© Invoke - Tableau annexe

Docusign Envelope ID: 6F76DC5F-05A4-4144-9E2F-33851153EBE2

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Nature des charges	2024	2023
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Pénalités sur marchés		
Pénalités et amendes fiscales et pénales		454
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Subventions accordées		
Rappels d'impôts		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	224 065	(1)
Total charges exceptionnelles sur opérations de gestion	*224 065*	*453*
Charges sur exercices antérieurs		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
Immobilisations incorporelles	108 413	103 263
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Total valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	*108 413*	*103 263*
Autres charges exceptionnelles		
Malis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Malis provenant du rachat de titres propres		
Charges exceptionnelles diverses		
Total autres charges exceptionnelles		
Autres		
Total autres		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles	**332 478**	**103 716**

© Invoke - Tableau annexe

Docusign Envelope ID: 6F76DC5F-05A4-4144-9E2F-33851153EBE2

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des produits	2024	2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Dédits et pénalités perçus sur achats et ventes		
Libéralités reçues		
Rentrées sur créances amorties		
Subventions d'équilibre		
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 151	1 547 230
Total produits exceptionnels sur opérations de gestion	*11 151*	*1 547 230*
Produits sur exercices antérieurs		
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Immobilisations incorporelles	10 083	80 097
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Total produits des cessions d'éléments d'actif	*10 083*	*80 097*
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	**142 070**	**43 189**
Autres produits exceptionnels		
Bonis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Bonis provenant de rachat ou de ventes de titres propres		
Produits exceptionnels divers		
Total autres produits exceptionnels		
Autres		
Total autres		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL	**163 304**	**1 670 516**

© Invoke - Tableau annexe

Docusign Envelope ID: 6F76DC5F-05A4-4144-9E2F-33851153EBE2

VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

	2024					2023
	Résultat avant report déficitaire	report déficitaire	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net	Résultat net
Résultat courant	11 777 720		11 777 720	2 274 567	9 503 153	6 938 126
Résultat exceptionnel	(169 174)		(169 174)		(169 174)	1 294 767
Résultat comptable (hors participation)	11 608 547		11 608 547	2 274 567	9 333 980	8 232 893
Résultat intégration fiscale						
Participation des salariés	376 262		376 262		376 262	648 407
Créances d'impôt						
Total avant impôt	*11 232 285*		*11 232 285*	*2 274 567*	*8 957 718*	*7 584 486*
Autres						
Total autres						
Total général	11 232 285		11 232 285	2 274 567	8 957 718	7 584 486

© Invoke - Tableau annexe

Docusign Envelope ID: 6F76DC5F-05A4-4144-9E2F-33851153EBE2

EFFECTIF MOYEN

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2024	2023
Cadres	48	45
Agents de maîtrise	108	106
Employés et techniciens	25	25
Autres : Agents non statutaires	10	8
TOTAL	**191**	**184**

© Invoke - Tableau annexe

Docusign Envelope ID: 6F76DC5F-05A4-4144-9E2F-33851153EBE2

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
GEREDIS	35 550 000	86 823 719	100	35 550 000	35 550 000			105 827 378	15 223 569	3 755 414
SELIA	350 000	21 643 830	100	350 000	350 000	89 619 095		224 914 636	8 615 223	
SEOLIS PROD	23 000 000	(7 423 355)	100	23 000 000	23 000 000	56 194 498		211 156	(2 904 876)	
SEOLIS MOBILITES	10 000	(4 138)	100	10 000		711 221			(23 678)	
SEM ARTEE	3 500 000		3	100 000						

© Invoke - Tableau annexe